



Fraude au Bac

## Les mesures répressives seront-elles efficaces ?

Pour prévenir le phénomène de fraude durant les examens du baccalauréat, la ministre de l'Éducation nationale a été jusqu'à menacer de «poursuites judiciaires» les candidats qui seraient tentés de frauder. En outre, toute tentative de fraude expose son auteur à l'exclusion pour une durée de cinq années, s'il s'agit d'un candidat scolarisé, et de 10 années, s'il s'agit d'un candidat indépendant.

Page 2

## Cinéma algérien, des films et des hommages

### Abdelkrim Tazaroute revisite les classiques du cinéma algérien

Page 15



Par Saâd Taferka

**A**vec la contraction des revenus pétroliers, qui ont soutenu le processus de développement humain depuis le début des années 2000, des appréhensions s'expriment çà et là sur les retombées du recul des recettes financières sur le niveau de vie des populations, le système de santé, le système des retraites et d'autres données liées au cadre de vie des citoyens. Ces interrogations sont d'autant plus légitimes, que l'éventualité de la révision des subventions

Avec les débuts difficiles de l'ouverture au privé

# Quelles chaînes de télévision pour demain ?



Le précédent Al Watan TV, le feuilleton El Khabar TV et la décision de fermer une majorité de chaînes privées laissent déjà un passif amer à notre expérience de libéralisation du secteur audiovisuel qui n'est pourtant qu'à ses premiers pas. Quelles leçons en tirer ?

Page 4

Pour une meilleure gestion des catastrophes

## Un comité de prévention des risques majeurs installé prochainement

Page 2



Dans le contexte de la crise des revenus pétroliers

## Comment «calibrer» la part du développement humain ?

de l'État au soutien des prix de certains produits est souvent évoquée, aussi bien par les médias que par les cercles officiels. Pourtant, une révision juste, visant la rationalisation des dépenses publiques et ciblant les franges de la population les plus vulnérables, est souhaitée et réclamée depuis longtemps. Car, jusqu'à présent, sur l'ensemble de presque 20 milliards de dollars de transferts sociaux de tous ordres, consentis sur le budget de l'État, les couches nécessiteuses de la population ont vu leur soutien dilué dans le système de généralisation des subventions. Il faut reconnaître que sur chapitre précis, le gouvernement peine à faire valoir une vision claire. Les ministres y vont, chacun de ses

suggestions et de ses analyses. Les médias se livrent à des ratiocinations sur le devenir de la base sociale que l'État s'est constitué au cours des 15 dernières années, en s'appuyant sur les recettes en hydrocarbures. L'équation la plus complexe semble être celle de l'éventualité de la remise en cause de ce qui est appelé «les acquis sociaux», faits de salaires bien valorisés, de recrutements à tour de bras sur les chantiers des infrastructures et des équipements et dans les différents services de la Fonction publique, de prestations de soins sur la base de la carte Chifa et de coûteuses dépenses en équipements ultramodernes dans les structures de santé.

Page 6

936 actions seront examinées

## L'observatoire du service public évalue son plan

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales s'apprête à examiner 936 actions sur les 1 437 opérations inscrites durant l'année 2015 dans le cadre de l'amélioration du service public, notamment les procédures administratives par l'entremise de l'Observatoire national du service public.

Page 3



Non application du SNMG

# El Ghazi menace les contrevenants

A quelques jours du rendez-vous de la tripartite, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, tente de mettre de l'ordre dans ce vaste secteur, notamment la question de la non-application du Salaire national minimum garanti (Snmg).



Par Nacera Bechar

Un salaire qui a été fixé à 18 000 DA depuis la tripartite de 2011 et a connu de nouveaux éléments dans son calcul après l'abrogation de l'article 87 bis, dont la mise en vigueur a été entamée en 2015, cependant, voilà qu'en 2016, le gouvernement constate des infractions dans ce cadre.

En visite à Boussaâda (M'sila), le ministre du Travail a insisté sur l'application ferme de la loi contre les contrevenants à la mise en œuvre du salaire

national minimum garanti (Snmg). La réaction du ministre intervient suite à un exposé sur le secteur, présenté au siège de l'inspection du travail de cette ville, sur le secteur faisant notamment état d'infractions par certaines entreprises à la décision de relèvement du Snmg. Le compte rendu de l'APS ne précise pas la nature des entreprises dans lesquelles le Smig n'est pas appliqué, s'agit-il des entreprises économiques publiques ou privées. Il est à savoir que la question de la non-application par certaines entreprises du Smig ne date pas d'aujourd'hui, que

ce soit au niveau des entreprises publiques ou privées qui ont toujours conditionné les augmentations des salaires à leur situation financière. d'ailleurs, cela figurait toujours parmi les points difficiles soulevés lors des négociations de la Centrale syndicale dans le cadre des conventions collectives et de branche. Ainsi, à plusieurs reprises, la presse avait rapporté qu'il y a des travailleurs qui sont payés au-dessous du Smig. En algérie, certains travailleurs perçoivent 8 000 DA. Le 30 septembre 2011, et sur décision de la tripartite qui

avait réuni le gouvernement, l'Ugta et le patronat, le Salaire national minimum garanti (Snmg) a été porté à 18 000 dinars au lieu des 15 000 DA entrés en vigueur le 2 janvier 2012. A l'époque, Tayeb Louh, ministre du Travail, avait déclaré sur les ondes de la Radio nationale, qu'«en application de la législation en vigueur, tous les employeurs sont tenus d'appliquer le Snmg, faute de quoi, ils seront passibles de sanctions prévues par la loi». Et c'est en 2015, que des éléments constitutifs du Snmg, tels que défini par le décret exécutif publié en février dernier, ont pris effet en janvier 2015 en vertu d'un nouveau décret publié au *Journal officiel* n°37. En application de la loi 1990 relative aux relations de travail modifiée et complétée, le décret de février dernier avait précisé que le Snmg comprend désormais le salaire de base, les indemnités et primes de toute nature à l'exclusion de celles se rapportant aux remboursements des frais engagés par le travailleur, à l'expérience professionnelle ou toute indemnité rémunérant l'ancienneté. Le Snmg prend également en compte l'organisation du travail concernant le travail posté, le service permanent et les heures supplémentaires, les conditions d'isolement, le rendement, l'intéressement ou la participation aux résultats ayant un caractère individuel ou collectif. La révision prévue de l'article 87 de cette loi, telle qu'escomptée par les travailleurs, devrait limiter le Snmg au seul salaire de base, ce qui induira systématiquement une augmentation des salaires de base des travailleurs touchant moins de 18 000 DA. Selon des observateurs, «ces augmentations pour les basses catégories nivelle par le bas les salaires. Ainsi une femme de ménage qui percevra 20 000 DA se rapprochera du technicien qui perçoit 25 000/30 000 DA par mois net». **N.B.**

936 actions seront examinées

## L'observatoire du service public évalue son plan

Par M. Ait Chabane

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales s'apprête à examiner 936 actions sur les 1 437 opérations inscrites durant l'année 2015, dans le cadre de l'amélioration du service public, notamment les procédures administratives, par l'entremise de l'Observatoire national du service public. Ce dernier s'attellera prochainement à l'évaluation du bilan d'exécution du plan national, selon un communiqué de cette entité rendu public hier. Ledit Observatoire, présidé par Fouad Makhoulouf Fouad, représentant du ministère de l'Intérieur, procédera en outre à l'examen de 392 autres actions en cours d'exécution, transmises par le Comité de pilotage du plan national pour la simplification et l'amélioration des procédures administratives, présidé lui, par le directeur général de la Fonction publique, Belkacem Bouchemal. Il s'agit de répondre «aux orientations du Premier ministre du 12 avril 2016, destinées à établir des relations de concertation et de coordination entre l'observatoire national du service public et le comité de pilo-

tage du plan national pour la simplification et l'amélioration des procédures administratives, créé par la décision du Premier ministre 306 du 16 novembre 2014», selon le même communiqué. Cet organisme à caractère consultatif rattaché au Premier ministre, après évaluation, émettra certainement des recommandations pour une amélioration effective du service public, conformément aux instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui n'a de cesse de répéter la nécessité de prendre en charge au mieux les préoccupations des citoyens. «Cette démarche qui s'inscrit dans la perspective de l'évaluation et de la supervision de la mise en œuvre des actions et des mesures destinées à promouvoir et à développer le service public et l'administration, intervient dans le cadre des prérogatives dévolues à cette instance, créée à la faveur du décret présidentiel 16-03 du 7 janvier 2016 instituant cet organe consultatif auprès du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales», indique-t-on encore de la même source. Dans cette perspective, l'Observatoire national du service public ne

manquera pas de soulever certaines lacunes et autres contraintes, notamment bureaucratiques, qui handicapent cette mission noble qu'il s'est assignée. C'est l'occasion de faire le point sur l'application des nouvelles mesures de lutte contre la bureaucratie et les lourdeurs administratives. Les walis, les chefs de daïras et autres commis locaux ont été instruits, pour rappel, par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, de veiller à l'application rigoureuse des différentes facilitations dans le sens d'améliorer les prestations de l'administration locale et rétablir la confiance entre les responsables et les gouvernés. Et depuis, s'il est vrai que certaines contraintes administratives ont été endiguées à l'image de l'allègement des procédures d'obtention de documents de l'état civil et autres dossiers administratifs dont les citoyens en ont le plus besoin, il n'en demeure pas moins que beaucoup de choses restent à faire dans ce domaine afin d'assainir l'administration locale des nombreux fléaux qui empoisonnent le quotidien des Algériens.

**M.A.C.**

### Algérie-France La coopération décentralisée s'est «progressivement intensifiée»

La coopération décentralisée entre l'Algérie et la France s'est «progressivement intensifiée» donnant lieu à des «projets catalyseurs» caractérisés par une approche de partenariat et d'intérêt partagé, a indiqué, hier à Alger, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui. «C'est ainsi qu'après les débuts timides où ces échanges se limitaient aux stricts rapports symboliques de jumelage marqués par des relations interpersonnelles, la coopération décentralisée s'est progressivement intensifiée, induisant des projets catalyseurs caractérisés par une approche de partenariat et d'intérêt partagé», a souligné M. Bedoui lors des travaux des 3<sup>èmes</sup> Rencontres algéro-françaises des maires et responsables des collectivités territoriales. «Depuis plus de 30 ans, les accords de coopération décentralisée entre les collectivités des deux pays s'étaient multipliés passant de sept accords en 1989 à 13 en 1999», a-t-il rappelé. Il a relevé que «plus de 50 conventions de coopération décentralisée et de jumelage ont été conclues entre les collectivités territoriales algériennes et françaises, tous échelons institutionnels confondus, sur des thématiques très variées comme la gestion urbaine, la protection de l'environnement, la gouvernance locale, les échanges culturels et la jeunesse». Le ministre a cité, «à titre non exhaustif», les coopérations entre la wilaya de Annaba et la communauté urbaine de Dunkerque, la wilaya de Sétif et la métropole de Lyon, la wilaya d'Adrar et le conseil général de la Gironde, la wilaya d'Alger et la mairie de Paris, la commune d'Oran et la mairie de Bordeaux. Il a ajouté que de nouvelles relations se tissent chaque année, faisant de cette coopération «une relation à la fois ancrée dans l'histoire et profondément contemporaine, d'où la nécessité de rentabiliser davantage les relations de coopération et d'en titrer le maximum de profits, réaliser des projets concrets de développement et améliorer le cadre de vie de la population». M. Bedoui a rappelé que «les acteurs étatiques algériens et français avaient de longue date soutenu le développement de la coopération décentralisée», ajoutant que ce soutien s'était traduit par l'adoption des loi 11-10 du 22 juin 2011 et 12-07 du 21 février 2012 relatives respectivement à la commune et à la wilaya, précisant que ces deux textes «ont consacré, pour la première fois, le concept de la coopération décentralisée». «Les textes d'application sont en cours d'élaboration afin d'assurer un meilleur accompagnement des collectivités territoriales algériennes dans leurs projets de coopération décentralisée», a-t-il assuré. Pour le ministre, ce soutien est conforté en particulier par le document cadre de partenariat (DCP), signé entre les deux parties en 2007 afin de faciliter les contacts et la mise en œuvre de projets de coopération et de jumelage entre les collectivités territoriales des deux pays, relevant que cet engagement a été renouvelé pour la période 2013-2017.

Riad D.





Fraude au Bac

## Les mesures répressives seront-elles efficaces ?

**Pour prévenir le phénomène de fraude durant les examens de baccalauréat, la ministre de l'Education nationale a été jusqu'à menacer de «poursuites judiciaires» les candidats qui seraient tentés de frauder. En outre, toute tentative de fraude expose son auteur à l'exclusion pour une durée de cinq années, s'il s'agit d'un candidat scolarisé, et de 10 années, s'il s'agit d'un candidat indépendant.**



Par Karima Nacer

**E**n rassurant que les sujets sur lesquels auront à disserter les lycéens ont tous été élaborés sur la base des programmes enseignés, en tenant compte du «niveau moyen d'une classe», le département de l'Education nationale a arrêté une série de mesures rigoureuses de concert avec les services de sécurité et le ministère de la Poste et des TIC pour contrer toute tentative de fraude aux épreuves du baccalauréat.

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, signale, en outre, que des compétences, en mesure d'identifier d'éventuels fraudeurs, seront

mobilisées dans les centres d'examens, soulignant qu'à travers la commission installée entre les différents secteurs, l'échange d'informations sera «instantanée» et des actions «immédiates» seront prises contre les fraudeurs. «Nous n'avons pas privilégié une méthode par rapport à une autre. Nous usons de tous les moyens à notre disposition dans ce sens quoique la sensibilisation reste fondamentale», a-t-elle déclaré. La première responsable du secteur qui s'est exprimée sur la triche durant les examens du Bac, est en train de prendre une dimension importante depuis l'introduction de la 3G, a informé que les élèves y prenant part seront tenus de

laisser leur portable hors des salles d'examens. Cette mesure concerne, non seulement les élèves, mais aussi les encadreurs (enseignants, surveillants et agents). Il est aussi, particulièrement question, d'outiller les centres d'examens d'équipements de brouillage. Il est même question d'équiper les centres d'examens de moyens permettant de détecter tout dispositif électronique servant à entrer en contact avec l'extérieur. D'un ton ferme, la ministre menace les candidats qui seraient tentés de tricher, de «poursuites judiciaires». Aussi, toute tentative de fraude expose son auteur à l'exclusion pour une durée de cinq années s'il s'agit d'un candidat scolarisé et de

10 années s'il s'agit d'un candidat libre.

La ministre de l'Education nationale prévient, en outre, que les sessions débuteront à 8h30 précise et qu'aucun retard «ne sera toléré», les retardataires courent le risque de trouver les portes closes, passé ce délai. Pour ce qui concerne les fuites de sujets des examens, elle assure que la situation «est totalement épargnée», soulignant que pas moins de 150 enseignants actuellement en isolation sont chargés d'élaborer les sujets des examens et ne sortiront que le dernier jour du baccalauréat.

Environ 818 518 élèves, passeront l'examen du baccalauréat dimanche prochain à travers 2 561 centres d'examens répartis à travers le pays, indique Benghebrat, informant que plus de 223 200 fonctionnaires dont des surveillants, des contrôleurs et des correcteurs seront mobilisés et 55 000 enseignants pour la correction des copies, prévue entre le 9 et le 29 juin.

Pour ce qui concerne les résultats des examens, Benghebrat annonce qu'ils seront rendus publics vers fin juin ou tout au début du mois de juillet.

Pour rappel, 456 cas de fraude à l'examen du baccalauréat ont été enregistrés l'année dernière. Des oreillettes invisibles, des téléphones dissimulés dans des endroits imprévisibles, des smartphones, des montres intelligentes... Tous les moyens sont bons pour tricher aux examens.

Toutes ces mesures répressives annoncées par le département de Benghebrat suffiront-elles à dissuader les candidats ?

K.N.

Selon une étude

## Le chômage, première préoccupation des jeunes Algériens

Par Rachid Chihab

Le chômage fait peur aux jeunes Algériens. Ce phénomène arrive en tête de leurs préoccupations, a conclu une étude menée par l'institut de sondage français Ipsos Africap. L'étude intitulée «Jeunesses africaines» décrypte les aspirations et les comportements de consommation des 15-24 ans dans 14 pays d'Afrique (Algérie, Maroc, Tunisie, Égypte, Afrique du Sud, Nigéria, Ghana, Kenya, Tanzanie, Ouganda, Zambie, Mozambique, Angola, Côte d'Ivoire). Les principales préoccupations des jeunes sont le chômage (69%), l'augmentation du coût de la vie (63%) et la corruption (59%). L'étude menée du 29 avril au 2 mai auprès de 1 816 répondants fait aussi ressortir que les trois premiers postes de dépense des jeunes Africains appartenant à la tranche d'âge 15-24 ans sont les aliments et boissons (43%), les vêtements (38%), et la communication (Internet et téléphonie/33%). 34% des jeunes urbains fréquentent régulièrement les centres commerciaux et les supermarchés. D'autre part, les jeunes Africains passent en moyenne par jour 2h20 sur Internet et les réseaux sociaux, et 44% d'entre eux déclarent être influencés par les réseaux sociaux dans leurs décisions d'achat. L'étude «Jeunesses africaines», qui sera menée tous les trois mois sur un scope évolutif, vise à accompagner les marques sur un marché d'avenir. «Les 15-24 ans jouent déjà un rôle majeur dans le développement du continent africain, ils stimulent la consommation, la fréquentation des centres commerciaux, ils aspirent à s'instruire, travailler, consommer, se divertir, bénéficier de l'électricité et d'Internet à volonté», explique Florence de Bigault, directrice d'Ipsos Africap. Avec 220 millions de 15 et 24 ans, l'Afrique enregistre la plus forte concentration de jeunes sur la planète. Ce nouveau baromètre réalisé par les équipes d'Ipsos Africap, un bureau d'études basé à Paris et chargé d'analyser le marché africain au profit des entreprises désireuses de s'installer ou de se développer sur le continent, révèle que 81% des jeunes Africains sont optimistes pour leur avenir personnel, et 63% pour l'avenir de leur pays.

R.C.

Pour une meilleure gestion des catastrophes

## Un comité de prévention des risques majeurs installé prochainement

**L**e Comité national intersectoriel de prévention des risques majeurs et de gestion des catastrophes sera installé précehar, le délégué national aux risques majeurs et gestion des catastrophes auprès du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tahar Melizi.

L'installation de cette instance nationale vient en concrétisation du plan national de prévention des risques majeurs et de gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable, et s'inscrit au titre de l'application par l'Algérie des recommandations de la 3<sup>ème</sup> Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophes qui s'est tenue du 14 au 18 mars 2015 à Sendai (Japon), a précisé M. Melizi, lors d'une journée régionale d'information et de sensibilisation sur les risques majeurs et la gestion des catastrophes.

Le plan national de prévention des risques majeurs et de gestion des catastrophes ou tout autres menaces pour l'homme et son environnement, du fait d'aléas naturels ou du fait de l'action de l'homme, prévoit au niveau local la création d'un délégué local chargé de ce segment et qui coordonnera ces actions avec l'ensemble des structures et établissements publics pour une meilleure prévention et gestion des risques majeurs et ce, avec la mobilisation de moyens humains et logistiques conséquents, a-t-il ajouté. Cette journée, dont le déroulement s'inscrit dans le cadre des actions de communication et de vulgarisation du plan national de prévention des risques majeurs, vise à imprégner les responsables locaux des wilayas du Sud-Ouest, à savoir Béchar, Adrar, Tindouf et Naâma, des différents dispositifs et plans de secours et

d'intervention mis en place au titre de ce plan national.

L'objectif étant une meilleure prise en charge des populations durant la survenue de risques majeurs, à l'exemple des inondations qui constituent les risques majeurs les plus constatés dans cette partie du pays, a-t-on souligné.

Dans la wilaya de Béchar, des mesures conséquentes ont été prises par l'Etat pour la prise en charge de ce type de risques majeurs, depuis les inondations qu'a connues la région en octobre 2008, a-t-on indiqué lors de cette rencontre.

Ces cinq dernières années, plus de 2 milliards de DA ont été consacrés par la wilaya pour la protection de certaines collectivités des inondations d'oueds et autres cours d'eau, tout comme il a été procédé à l'inscription, au titre du quinquen-

nal 2015-2019, de 16 projets d'études techniques (138 millions de DA) pour la réalisation de nouveaux projets de protection des communes des inondations et la proposition à l'inscription au titre des différents programmes de développement de 28 autres projets au profit des secteurs de l'urbanisme, de la construction et des travaux publics (900 millions de DA), ont souligné des responsables locaux du secteur de l'urbanisme et de la construction.

Le secteur des travaux publics a lancé, au titre du même quinquennal, 18 études techniques, d'un coût de 134 millions de dinars, pour la réalisation et la maintenance d'ouvrages d'art et de 21 autres opérations de protection des routes et de maintenance d'équipements publics de ces mêmes routes, pour un coût de plus d'un milliard de DA. Cette rencontre régionale, qui vise

l'amélioration des connaissances des responsables locaux, tant administratifs, que communaux de la région du Sud-Ouest, en matière d'évaluation et d'identification des catastrophes, s'inscrit aussi dans le cadre des efforts de l'Etat pour le renforcement des mesures de prévention des risques majeurs et de gestion des catastrophes majeures, a souligné M. Melizi. Des communications ont été présentées sur le séisme, les inondations et les mécanismes de prévention et de gestion lors de cette rencontre à laquelle ont pris part, en plus du wali de Béchar, Mohamed Majdoub, des représentants des wilayas de Naâma, Tindouf et Adrar, ainsi que les walis délégués de Béni Abbes et Timimoune et les présidents des Assemblées populaires communales (APC) de la région du sud-ouest du pays.

Reda A.



# Avec les débuts difficiles de l'ouverture au privé Quelles chaînes de télévision pour demain ?

Le précédent Al Watan TV, le feuilleton El Khabar TV et la décision de fermer une majorité de chaînes privées laissent déjà un passif amer à notre expérience de libéralisation du secteur audiovisuel qui n'est pourtant qu'à ses premiers pas. Quelles leçons en tirer ?



Par Nabil Benali

Il faut tout de suite lever un malentendu : la décision des autorités d'ouvrir le secteur audiovisuel au privé n'était pas tant dictée par les considérations de démocratisation que par celles liées à la sécurité nationale. Certes, ce secteur, longtemps sous monopole public, a connu une première ouverture dans la foulée des réformes libérales et pluralistes portées par la Constitution de 1989 sous Chadli Bendjedid. Le code de l'information qui ne parlait pas alors de télévisions privées, instaurait néanmoins un Conseil supérieur de l'audiovisuel, dont le siège était au Palais de la culture à Kouba, avec une présidence déjà confiée alors à Miloud Chorfi, un ancien journaliste du secteur public. Des sociétés de production audiovisuelle privées avaient vu le jour et devaient, en attendant d'autres étapes, débiter leur

**On ne sait et on ne saura jamais quel aurait été le développement de cette ouverture libérale, mais la crise politique et sécuritaire dans laquelle fut plongé le pays au lendemain de l'arrêt du processus électoral en 1992, devaient imposer la fin de cette expérience.**

activité en se limitant à un seul client, l'Entv.

Ce n'était pas un modèle réussi, puisque ces producteurs et leur diffuseur unique étaient sans cesse en opposition, dans une guerre des prix où la télévision publique avait toujours la position de force et le dernier mot. Mais cela constituait une avancée, surtout à l'ombre de la déstructuration financière des autres organismes publics de l'audiovisuel, l'Enpa et le Caaic, notamment qui symbolisaient au terme des années 1980 la fin de l'âge d'or d'un certain cinéma algérien. On ne sait et on ne saura jamais quel aurait été le développement de cette ouverture libérale, mais la crise politique et sécuritaire dans laquelle fut plongé le pays au lendemain de l'arrêt du processus électoral en 1992, devaient imposer la fin de cette expérience, à l'ombre de laquelle les sociétés privées de production ont continué, vaille que vaille, à travailler - à survivre plutôt.

Au début des années 2000,

après le rétablissement de la sécurité, la restauration de l'autorité de l'Etat, la reprise de l'ordre constitutionnel et le retour d'un baril cher, toutes les conditions étaient réunies pour que l'ouverture de l'audiovisuel, comme toutes les tâches de démocratisation du pays, redevienne une revendication sociale.

C'est qu'entre-temps, l'environnement international, avec la révolution Internet et l'explosion des chaînes satellitaires, arabes notamment, avaient créé un contexte international et régional au milieu duquel l'Algérie ne pouvait continuer à se tenir pour une exception.

Mais plus encore, la puissance de frappe de chaînes d'informations et l'influence grandissante des chaînes religieuses dispensant l'idéologie wahabiste, tout cela commençait à représenter une menace, car ces armes de propagande intervenaient directement et sans barrière aucune dans le façonnage de l'opinion interne (en préparation de ce qui sera plus tard le « printemps arabe ») et aggravaient l'isolement des médias publics, davantage encore que les chaînes européennes qui ne servaient, à vrai dire, que d'échappatoire et de divertissement.

L'Algérie et ses autorités se sont retrouvées mises en demeure de disposer de leur propre bouclier audiovisuel.

C'est cela qui a présidé à la création des chaînes privées, bien plus qu'une volonté de complètement libéraliser le secteur. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'on ne peut encore parler d'une ouverture au sens entier du terme, puisqu'il subsiste une vide juridique, sinon un cadre légal incomplet qui fait de la création d'une chaîne privée dans le pays une véritable aventure juridique et financière. On parle de « chaînes étrangères », mais n'est-ce pas là un terme difficile à assumer ? Ce sont tout de même des chaînes créées et animées par des Algériens, avec de l'argent algérien, sur le territoire algérien, avec des sociétés immatriculées à Amman ou à Londres, mais là-bas on les considère comme des filiales de sociétés-mères algériennes, nourries par des annonceurs algériens, et en plus, elles couvrent les activités officielles et reçoivent sur leurs plateaux des responsables de l'Etat et mêmes des ministres de la République. Bien entendu, s'il n'a pas complètement libéré l'ac-

tivité, le gouvernement pourra mettre à son actif d'avoir plus ou moins toléré une sorte de « zone grise », où ces chaînes disposaient de leur marge de manœuvre, une sorte de période de test afin de s'assurer que la télévision privée n'allait pas reproduire les mêmes tares que celles de la presse écrite : affairisme, manquement à la déontologie, précarité des journalistes, etc...

Aujourd'hui, alors que l'on constate qu'il n'est plus possible d'aller plus loin, en raison notamment de l'âpre tournure que prend l'affaire du rachat d'Al Khabar TV, il serait pertinent de situer les véritables causes d'une telle situation. La première, évidemment, revient à cette situation de milieu du gué où on ne sait si nous avons un secteur audiovisuel privé algérien ou pas. Il existe, mais il est difficile de le nommer ainsi.

L'urgence ici est d'aller au bout du processus législatif et, du coup, de lever véritablement le verrou qui bloque toute perspective : la permission de créer des chaînes, mais uniquement si elles sont thématiques. Le sujet n'a pas bénéficié du débat public comme il se doit, car il délimite le domaine d'évolution des télévisions privées et réduit sensiblement leurs chances de survie financières : chaque pan du public qui leur serait enlevé représente autant de manque à gagner en publicité et en marketing.

Si toutes les chaînes sont encore « étrangères », ce n'est peut-être pas par choix, mais par obligation... Cette question doit être à l'ordre du jour de la concertation avec les chaînes privées, car il faut une concertation avant de fermer ce qui représente par ailleurs un outil de travail et des centaines d'emplois. Par la suite, on pourra toujours débattre du modèle à venir, bien que cette question ne soit pas secondaire.

**L'urgence ici est d'aller au bout du processus législatif et, du coup, de lever véritablement le verrou qui bloque toute perspective : la permission de créer des chaînes, mais uniquement si elles sont thématiques.**

Faut-il instaurer un cahier des charges comme au Maroc et en Egypte ou pas du tout comme en Tunisie ? Faut-il instaurer un agrément moyennant redevance annuelle comme en Jordanie ? Faut-il que toutes les chaînes soient tout simplement obligées de se doter d'un partenaire public dans leur capital social, comme c'est le cas dans les pays du Golfe ? En d'autres termes, il est urgent d'avoir une vision claire du secteur audiovisuel privé et des éléments de régulation juridique et financière qui puissent assurer son succès, avec des chaînes de télévision entre des mains compétentes, dotées de business plans solides et, avant tout cela, qui soient au service des Algériens et des intérêts de l'Algérie. Qui peut soutenir qu'on pourra s'en passer ?

N. B.

Prix du pétrole

# Le Brent frôle les 50 dollars à Londres

Les prix du pétrole poursuivaient leur marche avant hier en cours d'échanges européens, galvanisés par de premières estimations favorables de la fédération professionnelle American Petroleum Institute (API) sur les stocks américains de brut, ravivant les espoirs de rééquilibrage du marché.



Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait ce matin 49,20 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 59 cents par rapport à la clôture de mardi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 51 cents à 49,13 dollars.

Après avoir connu un léger accès de faiblesse depuis vendredi dernier, sur fond de normalisation des interruptions de production qui avaient jusqu'alors largement soutenu les prix, les cours du Brent et du WTI sont repassés dès mardi dans le vert, à la faveur de pré-

visions optimistes quant aux chiffres sur les réserves américaines de brut.

L'API a en effet fait état mardi d'une baisse de 5,1 millions des réserves américaines de brut la semaine dernière, soit «trois fois plus qu'attendu», notaient les analystes, tandis qu'elle anticipe un déclin de 189 000 barils des stocks de pétrole au terminal pétrolier de Cushing (Oklahoma, Centre-sud des Etats-Unis).

Cette forte baisse est sans aucun doute attribuable, pour les experts, au resserrement de l'offre dans le Midwest (Nord-est des Etats-Unis) en raison des importantes interruptions de production au Canada.

Dans le sillage des chiffres

de l'API, le WTI a signé de nouveaux plus hauts pluri-mensuels, montant même au début de la séance jusqu'à 49,45 dollars, au plus haut en plus de sept mois et demi.

Désormais, tous les yeux sont tournés vers le rapport sur les stocks de pétrole du département américain de l'Energie (DoE), attendu cet après-midi.

La plupart des analystes jugeaient en effet que si les données officielles du DoE venaient à confirmer les chiffres de l'API, surtout si une nouvelle chute de la production américaine était constatée, cela pourrait encourager les cours à franchir le seuil des 50 dollars, qu'ils renâclaient jusqu'à présent à dépasser.

Les analystes soulignent

également qu'un niveau plus élevé des prix rendait la production de pétrole de schiste aux Etats-Unis de nouveau lucrative dans de nombreux endroits, ce qui pourrait saper la chute de la production dans les prochains mois.

De plus, la production de pétrole reprend progressivement dans les régions canadiennes touchées par les incendies, ce qui signifie que la situation de l'offre devrait s'améliorer à nouveau dans les semaines à venir, ont-ils ajouté.

Ainsi, les analystes estiment que même si les cours parvenaient à passer au-dessus des 50 dollars le baril, il était peu probable qu'ils s'y maintiennent durablement.

Reda A.

Énergies renouvelables en Algérie

## Les sociétés danoises intéressées

Le ministre de l'Energie, Salah Khebri, s'est entretenu, hier à Alger, avec l'ambassadrice du Danemark en Algérie, Mme Margit Thomsen, qui lui fait part de l'intérêt des sociétés danoises d'investir dans le domaine des énergies renouvelables en Algérie.

Selon un communiqué du ministère, les entretiens entre les deux parties ont porté sur le renforcement des relations de coopération dans le domaine énergétique dont, notamment les énergies renouvelables.

Mme Thomsen a fait part, à cette occasion, de l'intérêt des sociétés énergétiques danoises d'investir dans le domaine des énergies renouvelables notamment l'éolien.

Pour sa part, M. Khebri a présenté les grands axes du programme national des énergies renouvelables et a invité les entreprises danoises à se rapprocher de la Commission de régulation d'électricité et du gaz (Creg) pour s'informer des procédures nécessaires à l'investissement dans ce domaine, ajoute le communiqué.

Le programme national actualisé de développement des énergies renouvelables prévoit une production de 22 000 MW d'électricité de source renouvelable à l'horizon 2030, notamment solaire et éolienne, destinée au marché intérieur, en plus de 10 000 MW supplémentaires à exporter, rappelle-t-on.

Le déploiement à plus grande échelle du photovoltaïque et de l'éolien sera accompagné, à moyen terme, de la production d'énergie à partir du solaire thermique, ainsi que l'intégration de la cogénération, de la biomasse et de la géothermie, selon des projections officielles.

Ainsi, l'énergie de source renouvelables devrait représenter 27% de la production globale d'électricité en 2030 et le double de la capacité actuelle du parc national de production d'électricité.

Grâce à ce programme, il est prévu de réaliser une économie de près de 300 milliards de m<sup>3</sup> de gaz sur la période allant de 2021 à 2030, qui seront orientés vers l'exportation et rapporteront à l'Algérie d'importants revenus supplémentaires.

En outre, jusqu'à 300 000 postes d'emplois directs et indirects devraient être générés à la faveur de la mise en oeuvre de ce programme qui nécessite des investissements de l'ordre de 120 milliards de dollars.

T. R.

Annoncée hier par Bouchouareb

## Une rencontre économique algéro-qatarie avant la fin de l'année

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a annoncé, hier à Doha, la tenue d'une rencontre entre hommes d'affaires algériens et qataris, en marge de la 6<sup>e</sup> session de la Haute commission mixte algéro-qatarie, prévue la fin 2016 à Alger.

Le ministre a indiqué, à l'issue d'un entretien avec le vice-président de la Chambre de commerce qatarie, Mohammad ben Ahmed Towar El Kouari, qui s'est déroulé au siège de la Chambre, que les deux parties ont examiné les relations bilatérales, soulignant la nécessité d'«intensifier les rencontres entre les investisseurs des deux pays en vue de promouvoir les relations écono-

miques bilatérales».

Bouchouareb a précisé qu'il a été convenu d'organiser, en marge des travaux de la Haute commission mixte algéro-qatarie d'ici la fin de l'année, une rencontre entre hommes d'affaires algériens et qataris qui sera l'occasion de relancer le Conseil des affaires algéro-qataris pour la promotion des relations et du niveau de partenariat entre les hommes d'affaires des deux pays.

Cette rencontre permettra l'examen des voies à même de promouvoir le partenariat, les opportunités d'investissement offertes en Algérie et des projets futurs mutuellement bénéfiques, a affirmé le ministre, dans une déclaration à l'APS, soulignant

qu'elle «permettra également de développer la coopération économique bilatérale et encourager les transactions économiques dans différents domaines, notamment ceux de la chimie et de la pharmaceutique».

Il a ajouté, que des responsables des secteurs économique et commercial, des hommes d'affaires et des représentants d'organisations patronales, ainsi que des investisseurs publics et privés algériens devraient se rendre au Qatar en septembre prochain pour examiner et identifier avec leurs homologues qataris des domaines de coopération en prévision de la rencontre prévue en Algérie, a-t-il affirmé.

de son côté, M. El Kouari a

indiqué que sa rencontre avec le ministre de l'Industrie marque le début d'un travail constant et continu entre les investisseurs des deux pays, avant d'ajouter que la «encouragement les hommes d'affaires et investisseurs qataris à explorer les opportunités d'investissements offertes par le marché algérien» qu'il a qualifié de «prometteur».

Le responsable qataris a annoncé la tenue d'une série de rencontres entre les responsables et hommes d'affaires des deux pays pour examiner ces opportunités et définir les domaines de coopération.

A la faveur de la 5<sup>ème</sup> session de la Grande commission mixte algéro-qatarie, tenue en 2014 à

Doha, 13 documents (convention, mémorandums d'entente et programmes exécutifs) relevant de plusieurs secteurs (pêche, tourisme, sport, enseignement supérieur...) ont été signés.

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb effectue depuis mardi une visite à Doha (Qatar), à l'invitation du ministre qataris de l'Energie et de l'Industrie.

La visite s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération et du partenariat économique entre les deux pays et l'évaluation des projets bilatéraux, outre l'examen des perspectives de développement du partenariat.

T. A.



Dans le contexte de la crise des revenus pétroliers

# Comment «calibrer» la part du développement humain ?

**Avec la contraction des revenus pétroliers, qui ont soutenu le processus de développement humain depuis le début des années 2000, des appréhensions s'expriment çà et là sur les retombées du recul des recettes financières sur le niveau de vie des populations, le système de santé, le système des retraites et d'autres données liées au cadre de vie des citoyens.**



Par Saâd Taferka

Ces interrogations sont d'autant plus légitimes, que l'éventualité de la révision des subventions de l'Etat au soutien des prix de certains produits est souvent évoquée, aussi bien par les médias que par les cercles officiels. Pourtant, une révision juste, visant la rationalisation des dépenses publiques et ciblant les franges de la population les plus vulnérables, est souhaitée et réclamée depuis longtemps. Car, jusqu'à présent, sur l'ensemble de presque 20 milliards de dollars de transferts sociaux de tous ordres, consentis sur le budget de l'Etat, les couches nécessiteuses de la population ont vu leur soutien dilué dans le système de généralisation des subventions. Il faut reconnaître que sur ce chapitre précis, le gouvernement peine à faire valoir une vision claire. Les ministres y vont, chacun de ses suggestions et de ses analyses. Les médias se livrent à des ratiocinations sur le devenir de la base sociale que l'Etat s'est constitué au cours des 15 dernières années, en s'appuyant sur les recettes en hydrocarbures.

L'équation la plus complexe semble être celle de l'éventualité de la remise en cause de ce qui est appelé «les acquis sociaux», faits de salaires bien valorisés, de recrutements à tour de bras sur les chantiers des infrastructures et des équipements et dans les différents services de la Fonction publique, de prestations de soins sur la base de la carte Chifa et de coûteuses dépenses en équipements ultramodernes dans les structures de santé.

Quelques éléments de ces acquis ont été rappelés le mardi 24 mai à Genève par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, à l'occasion de la tenue de la 69<sup>e</sup> Assemblée mondiale de la santé. «Forte de son expérience, financée essentiellement sur le budget de l'Etat, l'Algérie s'est engagée dans un processus de réformes pour faire face, d'une part, aux nouveaux défis et aux attentes de plus en plus fortes de la population en terme d'accès à des soins de qualité et, d'autre part, à des demandes émanant d'associations, d'usagers et de professionnels de la santé, pour une plus grande participation dans la gouvernance», a-t-il indiqué.

## Un contexte régional et mondial du recul des «acquis sociaux»

Le ministre a aussi rappelé l'histoire récente de notre pays en matière de prise en charge de la population sur le plan de la santé, en affirmant que «l'Algérie, consciente

que la santé contribue au bien-être social et constitue un des piliers du développement humain, a, au lendemain de son indépendance, érigé l'accès aux soins, sans conditions et sans discrimination, de tous les citoyens en un droit constitutionnel». De même, il a souligné les réalisations de notre pays en matière d'objectifs de développement humains (ODD), en précisant que «les investissements consentis dans le secteur de la santé ont permis à l'Algérie de relever de nombreux défis et d'obtenir des résultats encourageants». Parmi ces défis, il a décliné ceux relatifs à l'allongement de l'espérance de la vie à la naissance, soit 77,1 ans en 2015, la baisse de la mortalité infantile, avec un taux qui est passé de 46/1 000 en 1990 à 22,3/1 000 en 2015 et la réduction de la mortalité maternelle, avec un taux qui est passé de 230/100 000 en 1990 à 60,5/100 000 en 2015. Outre ces indices, Abdelmalek Boudiaf évoquera également «le net recul, voire l'élimination des maladies transmissibles qui prévalaient jusque dans les années 1990 sous l'effet de la poursuite des programmes nationaux de prévention, de l'amélioration de la couverture sanitaire et du développement national».

À l'échelle régionale et mondiale, les spécialistes ont relevé - dans le contexte de la multiplication des conflits et de l'aggravation des flux de réfugiés - le recul du niveau de vie, la dégradation des conditions d'accès aux services des soins primaires, le retour de maladies considérées, à un certain moment, comme vaincues et d'autres remises en cause sur le plan de l'éducation, de la culture et de l'accès aux loisirs.

Sous l'égide de l'Organisation des Nations unies, les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), dont les échéances ont été fixées à 2015, sont prolongés avec les Objectifs du développement durable (ODD), à l'horizon 2030. Ces derniers, l'Algérie ne les considère pas comme un simple prolongement des premiers. Les ODD sont supposés être «intégrés et indivisibles». L'Algérie milite pour que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) puisse «renforcer son assistance technique aux pays, au moyen d'interventions ciblées et centrées sur l'impact escompté et faciliter le transfert de connaissances et des technologies».

Le représentant de l'Algérie a, à juste titre, relevé la question financière, laquelle, explique-t-il, est «déterminante» pour faire face aux nouveaux défis. «Le gage du succès réside dans le partage de nos expériences et de notre savoir-faire, le transfert des technologies, le développement des partenariats et l'alignement sur les priorités à même de permettre des réponses adap-

tées aux besoins et aux priorités spécifiques à chacun de nos pays», a-t-il conclu.

## Les priorités du gouvernement bousculées

Après plus d'une dizaine d'années d'embellie financière qui a permis de booster le pouvoir d'achat et de relever le niveau d'accès des populations aux prestations de santé et autres services connexes, la crise financière qui bouclera ses deux ans dans un mois, ne maque pas de bousculer les priorités du gouvernement en matière de croissance économique, de diversification des activités, de sécurité alimentaire et de développement humain.

Le discours sur le développement humain en Algérie n'a commencé à s'imposer qu'au milieu des années 2000, à la faveur des rapports annuels que le Programme des Nations unies pour le Développement (Pnud) établissait pour notre pays et pour près de 170 pays à travers le monde. Ces rapports se basent sur des critères appelés Indices de développement humain (IDH), destinés à apprécier l'impact du développement économique sur les individus, les ménages et la société, en complément des critères classiques de stabilité macroéconomique (taux d'inflation, croissance du produit intérieur brut, montant de la dette extérieure, taux de chômage...). Les experts en développement humains sont arrivés à la conclusion que de ces derniers agrégats macroéconomiques ne rendent pas compte de la réalité de la vie des populations. On peut bien avoir un bon taux de croissance assis sur des injustices sociales flagrantes, où seule une oligarchie profite de la majorité du revenu national. On peut bien avoir également un taux d'inflation faible et stabilisé avec des populations qui n'accèdent pas aux soins de santé et où l'espérance de vie est réduite par rapport à la moyenne mondiale. Il en est de même de l'accès à l'eau potable, à l'énergie domestique, à l'assainissement, à l'éducation et à la culture.

Sur toutes les fiches techniques des projets qui entrent dans le cadre des programmes de développement en Algérie, les effets attendus de tels projets sont toujours estimés et signalés. Cependant, parfois, ils le sont d'une façon approximative, sans étude exhaustive. Mais dans sa philosophie générale, un projet est destiné à satisfaire un besoin social précis avec des retombées sur l'emploi et sur le bien-être des citoyens. Il n'en demeure pas moins que, une fois achevés, et pour des raisons liées au parcours technique et un autre facteur non prévu, un certain nombre de projets présentent de faibles impacts sur le développe-

ment humain. Les populations en tirent une utilité fort modérée. Il y a même des cas extrêmes où des projets - à l'image des «100 locaux par commune» - sont voués à l'échec dans certaines régions du pays et demeurent des infrastructures inanimées, au point où personne ne peut en tirer bénéfice. Pour le cas spécifique du programme cité («100 locaux par commune»), qui remplit les pages de journaux pour les cas de déviations et de dégradation qu'il subit, les pouvoirs publics ont essayé maintes reconversions pour affecter les locaux à d'autres missions, en vain.

La justification d'un plan de développement s'articule, d'une part, autour de la nécessité de booster l'économie du pays vers d'autres horizons - une croissance qui s'auto-entretient, une diversité qui évite le monopole d'une ressource alimentant le budget de l'Etat, et une meilleure utilisation de la technologie dans des projets innovants - et d'autre part, d'un développement humain harmonieux, équitable et tendu vers le progrès.

Il s'agit, en fait, d'apprécier ce souci d'équilibre entre croissance économique et impératifs de développement humain, en y intégrant les objectifs de développement humain fixés par l'Organisation des Nations unies. C'est là un programme global approuvé par tous les pays du monde et par toutes les grandes institutions mondiales de développement. Il a pour objectif de relever les indices de développement humains au niveau des populations pauvres dans le monde.

## Objectifs intégrés et indivisibles

Pour établir la relation entre les performances économiques d'un pays et le bien-être de sa population, une relation qui n'est pas toujours parallèle - elle peut être même inversement proportionnelle - le Pnud explique dans son rapport sur le Développement humain durable élaboré en 1994 : «L'accumulation de richesses n'est pas la condition sine qua non de la liberté de choix. A vrai dire, les individus et les sociétés opèrent nombre de choix n'exigeant aucune richesse matérielle. Une société n'a pas besoin d'être riche pour être démocratique. Une famille n'a pas besoin d'être riche pour respecter les droits de chacun de ses membres. Une nation n'a pas besoin d'être opulente pour respecter l'égalité entre hommes et femmes (...) Les êtres humains aspirent peut-être à la richesse, mais ils veulent surtout vivre longtemps et en bonne santé, boire à la fontaine du savoir, participer librement à la vie de leur communauté, respirer un air pur, jouir des plaisirs simples de la vie dans un environnement propre, goûter la tranquillité d'esprit qui accompagne le sentiment de sécurité ressenti au foyer, sur le lieu de travail et au sein de la société.

La richesse nationale peut accroître la liberté des choix des individus, tout comme elle peut ne pas le faire. C'est l'usage que font les nations de leur richesse, et non la richesse même, qui est le facteur décisif».

Dans ce cadre, l'ONU a créé un réseau de coopération avec les gouvernements, la société civile et d'autres partenaires encore afin d'étendre et de prolonger la dynamique enclenchée par la thématique des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) - qui sont au nombre de huit : réduire l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, préserver l'environnement et enfin, mettre en place un partenariat mondial pour le développement - vers les Objectifs de développement durable (ODD), «plus intégrés et indivisibles», évaluable à l'horizon 2030. S. T.



Accès aux soins

# Des réformes pour répondre aux attentes de la population

L'Algérie s'est engagée dans un processus de réformes pour faire face aux nouveaux défis et répondre aux attentes, de plus en plus fortes, de la population en terme d'accès à des soins de qualité, a indiqué mardi à Genève le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.



**"F**orte de (son) expérience, financée essentiellement sur le budget de l'Etat, l'Algérie s'est engagée dans un processus de réformes pour faire face, d'une part, aux nouveaux défis et aux attentes de plus en plus fortes de la population en terme d'accès à des soins de qualité, et, d'autre part, à des demandes émanant d'associations, d'usagers et de professionnels de la santé, pour une plus grande participation dans la gouvernance", a indiqué M. Boudiaf lors de la séance plénière de la 69ème Assemblée mondiale de la Santé.

M. Boudiaf a rappelé, à ce titre, que "c'est pour mesurer les accomplissements en matière d'accès universel aux soins que le Rapporteur spécial sur le droit à la santé, Dainius Puras, avait visité l'Algérie à l'invitation du gouvernement du 28 avril au 10 mai 2016".

"Ses conclusions préliminaires ont mis en évidence les larges progrès réalisés et les défis qui restent à relever. Nous serons aussi à l'écoute de ses recommandations que nous examinerons avec l'intérêt qu'elles méritent", a précisé M. Boudiaf qui préside la délégation algérienne à l'AG mondiale de l'OMS.

En ce sens, le ministre a souligné que l'Algérie, "consciente que la santé contribue au bien-être social et constitue un des piliers du développement humain, a, au lendemain de son indépendance, érigé l'accès, sans conditions et sans discrimination, de tous les citoyens en un droit constitutionnel".

Dans ce sillage, le ministre a souligné qu'au titre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), les investissements consentis dans le secteur de la santé ont permis à l'Algérie de relever de nombreux défis et d'ob-

tenir des résultats encourageants".

Il s'agit notamment, a-t-il expliqué, de l'allongement de l'espérance de la vie à la naissance à 77, 1 ans en 2015, la baisse de la mortalité infantile avec un taux qui est passé de 46/1000 en 1990 à 22,3/1000 en 2015, la réduction de la mortalité maternelle avec un taux qui est passé de 230/100.000 en 1990 à 60,5/100.000 en 2015.

A cela s'ajoute "le net recul, voire l'élimination, des maladies transmissibles

prévalentes jusque dans les années 1990 sous l'effet de la poursuite des programmes nationaux de prévention, de l'amélioration de la couverture sanitaire et du développement national", selon M. Boudiaf.

S'exprimant sur l'AG de l'OMS, il a estimé qu'elle se tient dans une période marquée par un "contexte de défis" qui touchent de nombreuses régions du monde en

particulier l'Afrique, le Proche et Moyen Orient, appelant ainsi à la poursuite de la mobilisation internationale pour réduire les souffrances des populations réfugiées et déplacées.

Cette AG de l'OMS se tient aussi dans une "phase charnière", marquée par le passage des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) 2015 aux Objectifs du développement durable (ODD) à l'horizon 2030.

A cet égard, l'Algérie considère que le passage des OMD aux ODD "ne peut être envisagé comme un simple allongement de la liste des objectifs et des cibles, d'autant que les ODD diffèrent fondamentalement des OMD", a-t-il fait observer.

Partant du fait que l'un des principes de base qui sous-tend les Objectifs de développement durable tient au fait qu'ils sont "intégrés et indivisibles", l'Algérie considère que le principal objectif de l'action stratégique de l'OMS est le soutien de la mise en œuvre des plans nationaux pour la santé dans le contexte des objectifs de développement durable, a-t-il ajouté.

Il a estimé que dans le cadre de la mise en œuvre des ODD, l'OMS devrait notamment "renforcer son assistance technique aux pays, au moyen d'interventions ciblées et centrées sur l'impact escompté et faciliter le transfert de connaissances et des technologies".

A cet égard, la question financière sera "déterminante", dès lors que face à la raréfaction des ressources financières et au recul de l'aide publique au développement, il sera "crucial" de recourir à d'autres sources de financements complémentaires, a relevé M. Boudiaf.

"Le gage du succès réside dans le partage de nos expériences et de notre savoir-faire, le transfert des technologies, le développement des partenariats et l'alignement sur les priorités à même de permettre des réponses adaptées aux besoins et aux priorités spécifiques à chacun de nos pays", a conclu M. Boudiaf.

K. Y.

Direction de l'OMS

## Le chef de la diplomatie éthiopienne candidat

Le ministre éthiopien des Affaires étrangères, Tedros Adhanom, a fait officiellement acte de candidature mardi à Genève pour succéder à Mme Margaret Chan à la direction générale de l'Organisation mondiale de la Santé.

Le Dr Tedros, médecin de formation et expert reconnu sur le paludisme, a fait cette annonce lors d'une conférence de presse à Genève, en marge de l'assemblée générale de l'OMS, qui réunit une fois par an les Etats-membres de l'organisation internationale.

Le Dr Tedros, âgé de 51 ans, a indiqué être soutenu unanimement par l'Union africaine. Le ministre éthiopien a également été président du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, représente l'Algérie à la 69ème session de l'Assemblée mondiale de la santé, organe décisionnel suprême de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dont les travaux débutent lundi après-midi à Genève.

K. S.

Zika

## L'épidémie en recul au Cap-Vert

L'épidémie de Zika, virus responsable de microcéphalies en Amérique latine et qui a atteint le Cap-Vert il y a environ six mois, est sous contrôle et toutes les mesures sont prises pour éviter sa propagation à d'autres pays africains, a affirmé le directeur national de la

Santé de l'archipel.

Le directeur national de la Santé du Cap-Vert, Tomas Valdez, a fait état lundi soir à Praia, la capitale, d'une nette décroissance depuis les premiers cas suspects en octobre 2015, comme d'ailleurs en Amérique latine et aux Caraïbes.

M. Valdez réagissait à la confirmation, le 20 mai par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), que la souche du virus Zika circulant au Cap-Vert "est la même que celui de type asiatique qui circule sur le continent américain, et il a été très probablement importé du Brésil", faisant de cet archipel le premier pays africain touché.

"Après quelques campagnes de sensibilisation et de prévention contre le moustique vecteur du virus, l'épidémie a été progressivement contrôlée" depuis un pic en octobre-novembre, a-t-il indiqué, cité par l'AFP.

"En janvier, les cas suspects ont décliné, en février et en mars encore davantage, et pour la semaine du 15 au 22 mai, nous avons comptabilisé seulement quatre cas, avec des jours à zéro cas", a précisé M. Valdez.

R. I.

Caravane médicale à Mila

## 40 interventions chirurgicales de la thyroïde

**Q**uarante interventions chirurgicales de la thyroïde seront effectuées au profit des citoyens de la commune de Ferdjioua (Mila) dans le cadre de la caravane médicale multidisciplinaire, a indiqué mardi le président de la section locale de l'union médicale algérienne (UMA), Dr. Khalid Siad.

Cette caravane qui a fait halte à Ferdjioua s'inscrit dans le cadre des recommandations de l'observatoire local de la santé a précisé le responsable soulignant qu'un staff médical pluridisciplinaire, composé de 13 spécialistes, dont 3 anesthésistes est mobilisé pour ces interventions.

La première journée de cette caravane, qui se poursuivra jusqu'au 26 du mois en cours, a

vu la réalisation de six (6) opérations, a fait savoir le chef du service chirurgie viscérale au centre hospitalo-universitaire (CHU) Douéra (Alger), le Pr Ahmed Azouaou, qui a relevé que l'équipe multidisciplinaire poursuivra son action par d'autres interventions.

La mission médico-chirurgicale qui se veut continue et progressive œuvre à offrir des prestations médico-chirurgicales spécialisées aux habitants de cette localité, où un nombre important de patients atteints de pathologies liées à la thyroïde est recensé.

La caravane médico-chirurgicale a également pour tâche l'amélioration de la santé des couches démunies, le dépistage de certain nombre de maladies, a tenu à préciser M.

Azouaou. Plusieurs caravanes médicales avaient sillonné récemment la wilaya de Mila, en réalisant un nombre important d'interventions chirurgicales dans diverses spécialités, rappelle-t-on.

Les praticiens animateurs de ces mêmes caravanes ont procédé, par l'occasion, à de nombreuses consultations médicales à titre gracieux au profit de patients hospitalisés pour insuffisances rénales.

Des sessions de formation au profit des médecins et de paramédicaux des établissements hospitaliers de cette localité ont été également organisées dans le cadre de la mission de ces caravanes.

Bilal L.



Blida

# Réception de la nouvelle ville de Bouinane à l'horizon 2019



**La réception de la ville nouvelle de Bouiane, à l'est de Blida, figurant parmi quatre (4) projets de nouvelles villes en cours de création à travers le pays, est prévue à l'horizon 2019, a révélé mardi la directrice générale du projet.**

« La crise due à la chute des cours du pétrole n'aura pas d'incidence sur la poursuite des différents chantiers de ce projet », a indiqué à l'APS Hamzaoui Leila, signalant la réception attendue d'une partie des projets d'habitat, notamment les logements ADDL, à la fin 2016.

Selon cette responsable, cette cité future verdoyante, car comptant 27 % de surfaces vertes, englobera 52.000 unités de logements de différentes formules, dont 21.700 unités AADL et 784 unités promotionnelles publiques lancées déjà en chantier par l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI). Ces projets assure-

ront, aux résidents, un cadre de vie de haute qualité grâce aux commodités programmées, a-t-elle souligné.

S'exprimant sur les changements intervenus dans le nouveau plan directeur de cette ville, adopté dernièrement, la responsable a estimé qu'ils sont bénéfiques pour les résidents de la ville de Bouinane, notamment la décision annulant la destruction de plus de 2.400 constructions, en vue de leur réhabilitation, qui a été ½ salué par les habitants de la région.

Mme. Hamzaoui a, aussi, fait part de la régularisation de la situation de la totalité des assiettes d'implantation des projets programmés, dont un taux de 60% relève du domaine de l'Etat, au même titre que les terrains relevant de particuliers, dont seul un petit nombre a refusé les indemnités offertes et ont vu leurs dossiers introduits en justice. Un montant de 10 milliards de da a été affecté à l'aménagement d'une assiette de 450 ha, soit un taux de 20 % de superficie totale de la ville nouvelle de Bouinane, s'étendant sur une surface de 2.175 ha, a-t-elle ajouté.

Le projet générera 60.000 emplois directs, a-t-elle encore signalé, affirmant, en outre, l'intérêt dévolu par ses responsables (projet) à la protection de l'environ-

nement, vu que l'éclairage de cette nouvelle ville, créé par un décret exécutif daté de 2004, s'appuiera sur les énergies renouvelables, en application des instructions du ministre de logement, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune. Des portes ouvertes seront organisées en vue d'informer les citoyens, dont notamment les habitants de Bouinane, sur le nouveau plan de cette ville et les commodités et structures programmées. La ville nouvelle de Bouinane est située à 35 km au sud d'Alger, en plein milieu de la plaine de la Mitidja et de l'Atlas blideen. Elle est reliée à l'autoroute est ouest par les chemins de wilaya N 135 et 111, et le CW 114 la relie à la nouvelle ville de Sidi Abdallah. Cette ville nouvelle est le modèle même d'une cité moderne, dotée de nombreuses commodités vitales, dont des pôles de services, commerciaux, industriels, et de santé, outre des espaces dédiés aux loisirs, le sport et la détente. Le projet est voué pour constituer une véritable échappatoire pour les habitants de Blida et d'Alger, en bute à des situations d'encombrement et de surpeuplement dues à la croissance démographique et à la rareté du foncier.

H. A.

Algérie Telecom de Tizi Ouzou

## Une opération porte à porte pour se rapprocher du citoyen

■ L'agence Algérie Télécom de Tizi Ouzou a lancé récemment dans le cadre des actions de rapprochement du citoyen une opération porte à porte à travers certaines localités, a-t-on indiqué dans un communiqué.

Cette initiative vise à faciliter l'accès aux différentes promotions et offres de l'entreprise, tout en recensant les problèmes posés par les clients par rapport à la qualité du service, a-t-on expliqué.

Les équipes d'Algérie Télécom réalisent dans le cadre de cette opération des installations sur place et prévoient l'envoi d'équipes techniques qui se chargeront de la réalisation des liaisons au réseau internet dans les régions dotées du téléphone fixe, a-t-on appris de même source.

Des communes comme Boudjima, Azazga, Tizirt, Azeffoun ont déjà été visitées par les animateurs de cette campagne porte à porte qui sera élargie vers Draâ Ben Khedda puis vers toutes les communes de la wilaya de Tizi Ouzou, a-t-on signalé.

R. T.

Tiaret

## Attribution de 10000 logements avant la fin de l'année

■ Quelque 10000 logements sociaux locatifs seront attribués dans la wilaya de Tiaret avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris mardi du directeur de l'Ehabitat.

Ce nombre de logements dont 6000 au chef-lieu de wilaya sera attribué progressivement, a ajouté M. Mohamed Abdelli.

Ces logements sociaux sont implantés au chef-lieu de wilaya à hai Zemala (2.824), hai Zaaroura (1000), chemin de Souguer (2000) et hai El Abadia (100), a-t-il précisé.

Le nombre de demandes sur l'Ehabitat social dans la wilaya de Tiaret a atteint 117000 dont 37000 au chef-lieu de wilaya, selon le même responsable.

La wilaya a bénéficié depuis 2004 de projets de réalisation de 31914 logements sociaux locatifs dont 15558 ont été réalisés et 16356 sont en cours.

R. R.

Tindouf

# "Faible" taux de raccordement au réseau de gaz naturel

Un «faible» taux de raccordement au réseau du gaz naturel est enregistré à travers la wilaya de Tindouf, soit 12 % pour l'ensemble des clients ciblés, a-t-on appris mardi des responsables de la direction locales de distribution de l'électricité et du gaz.

Les clients reliés au réseau du gaz naturel dans cette wilaya atteignent un nombre

de 1.023 seulement sur 9.000 branchements disponibles, en raison d'une «indifférence» des citoyens, malgré les actions de sensibilisation initiées par l'entreprise, notamment sur les avantages de l'usage de cette énergie, a précisé le chef du service technique, Lahcen Boulouar.

Plusieurs mesures ont été prises, en parallèle, pour permettre à un plus grand

nombre possible de citoyens de bénéficier des facilités offertes en matière de raccordement au réseau de gaz naturel, sachant que le paiement des travaux de branchement, confiés à différentes entreprises en vertu de conventions avec l'entreprise, sur la base d'un échancier, a-t-il expliqué.

Le projet portant sur la réalisation du réseau du gaz naturel, qui a été mis en ser-

vice depuis mai 2011, a nécessité une enveloppe de plus de 55 millions DA, ainsi que plus de 75 millions DA pour la réalisation d'une station de stockage.

Cette station dispose de huit (8) réservoirs de stockage d'une capacité de 800 m3 de gaz chacun, extensible à 1.100 m3, selon le même responsable.

H. B.

Dispositif ANSEJ à Naâma

# Plus de 120 microprojets financés

Au moins 124 microprojets ont été financés en 2015 par le biais de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) à travers la wilaya de Naâma, a-t-on appris mardi auprès de l'antenne locale de cet organisme. Engageant un investissement global de 617 millions DA, ces entités économiques sont versées dans les activités des services (61 projets), l'agriculture (38), l'industrie (22) et le BTPH (3), a-t-on

précisé dans un bilan d'activités annuel.

L'ANSEJ de Naâma fait état, par ailleurs, du financement, au cours des quatre premiers mois de cette année, de 6 micro-entreprises sur les 16 projets approuvés, selon la même source qui explique le recul du nombre de projets financés par le gel du financement de certaines activités liées aux services et au transport, en plus de l'exigence de qualifications par des stages ou for-

mation dans le domaine pour le montage d'entreprises.

Un taux de 74,44% des prêts accordés par les banques a été remboursé par les bénéficiaires du dispositif de l'ANSEJ, soit un montant récupéré de plus de 125 millions DA, et ce de création de l'agence en 1998 et à la fin avril dernier, a-t-on également fait savoir. L'ANSEJ de Naâma a financé, depuis sa création, 450 microprojets montés

par 450 personnes, dont 34 femmes, ayant généré à leur entrée en exploitation 1.101 emplois. Les statistiques de l'ANSEJ font état de 1.294 dossiers de montage de petites entités économiques, déposées au niveau de cet organisme de soutien à l'emploi, dont 915 ont été avalidés, 627 ont obtenu l'aval bancaire pour leur financement dans de proches délais.

T. H.



# CONFLITS ▶▶

Afghanistan

## Les taliban nomment le mollah Akhundzada comme chef

Les taliban afghans ont annoncé hier la nomination à leur tête du mollah Haibatullah Akhundzada en remplacement du mollah Mansour, dont ils ont confirmé dans le même temps la mort.



Réunis en urgence en choura (conseil central) depuis dimanche, les insurgés ont nommé le mollah Haibatullah Akhundzada, jusque-là adjoint de Mansour, «nouveau chef de l'Emirat islamique (des taliban, Ndlr), à la suite de la décision unanime de la choura dont tous les membres lui

ont fait allégeance».

Ce choix est relativement inattendu, car le mollah Haibatullah Akhundzada n'était pas considéré comme figurant parmi les favoris.

Les taliban ont par ailleurs confirmé pour la première fois que Mansour était «tombé en martyr dans un tir de drone américain» au Pakistan.

La direction a adjoint au mollah Haibatullah deux lieutenants, le mollah Yacoub, fils du mollah Omar, fondateur du mouvement, et Sirajuddin Haqqani, chef du réseau insurgé du même nom et proche allié des taliban.

Le nouveau chef des talibans est âgé d'environ 50 ans et était adjoint du mollah Mansour. Selon un analyste afghan, ce natif du sud de l'Afghanistan a un profil d'érudit religieux.

AFP

Yémen

## Les parties en conflit sont "plus proches" d'un accord

Le conflit interyémenite est sur le point de trouver un dénouement favorable, pense l'émissaire de l'ONU pour le Yémen Ismaïl Ould Cheikh Ahmed qui a estimé mercredi que les parties en conflit dans ce pays étaient "plus proches" d'un accord.

"Nous progressons vers une entente générale incluant les attentes et les visions des parties", engagées dans les négociations, a déclaré Ismaïl Ould Cheikh Ahmed dans un communiqué.

"Les discussions sont devenues plus sensibles et plus délicates, ce qui nous rapproche d'un accord global", a-t-il ajouté.

Le médiateur a indiqué qu'il devait informer plus tard dans la journée le Conseil de sécurité de l'ONU, réuni à huis clos, des progrès réalisés dans les pourparlers de paix, entamés le 21 avril et interrompus à plusieurs reprises.

Les négociations directes entre le gouvernement yéménite et les rebelles houthis ont repris lundi après près d'une semaine d'interruption lorsque la délégation gouvernementale a mis fin à son boycott en indiquant avoir reçu des garanties régionales et internationales.

Mardi, les discussions ont porté sur "des questions militaires et sécuritaires, dont les retraits et les mouvements des troupes", a indiqué M. Ould Cheikh Ahmed.

"Nous travaillons actuellement à surmonter divers obstacles et à aborder des détails sur un mécanisme d'application", a-t-il ajouté.

R. N.

## Dix morts dans un attentat-suicide

Dix personnes ont été tuées et quatre blessées hier dans un attentat-suicide visant un minibus transportant des employés d'un tribunal dans la banlieue ouest de Kaboul, a indiqué le ministère afghan de l'Intérieur.

«Le kamikaze était à pied, il s'est fait exploser en se précipitant contre le véhicule», a indiqué Najib Danish, un porte-parole du ministère cité par l'agence AFP. «10 personnes ont été tuées et quatre ont été blessées». Ce nouvel attentat, perpétré dans le district de

Paghman, n'a pas été revendiqué dans l'immédiat, mais les forces de sécurité et les dépositaires de l'autorité de l'Etat afghan sont fréquemment la cible des rebelles taliban.

Ces derniers ont d'ailleurs annoncé au même moment la nomination du mollah Haibatullah Akhundzada à leur tête, en remplacement du mollah Akhtar Mansour, tué dans un tir de drone américain samedi dernier au Pakistan.

R. I.

En Syrie et en Irak

## Daech sous la pression d'une double offensive

Les jihadistes de l'Etat Islamique (EI) faisaient face à une double offensive terrestre et aérienne contre ses fiefs en Irak et en Syrie, avec l'appui de la coalition internationale conduite par les Etats-Unis.

La province de Raqa, où se trouve la «capitale» de l'EI en Syrie, a été prise mardi pour cible, au lendemain du lancement d'une opération sur la ville irakienne de Fallouja.

Ces assauts sont les plus importants depuis l'annonce par l'EI d'un «califat» auto-proclamé à l'été 2014 à cheval sur les deux pays. Ils sont menés par des forces entraînées et soutenues par les Américains: les troupes fédérales en Irak et la coalition kurdo-arabe des Forces démocratiques syriennes (FDS) dans le pays voisin.

«Les FDS ont commencé leur offensive pour libérer le nord de la province de Raqa. Notre objectif n'est pas de libérer la ville de Raqa, mais seulement le nord de la province», a affirmé à l'AFP, Talal Sello, le porte-parole des FDS.

«Nous avons reçu une couverture aérienne de la coalition», a-t-il ajouté.

Une source au sein des Unités de protection du peuple kurde (YPG) a indiqué de son côté à l'AFP que ces forces avaient «reçu des armes américaines et (que) des troupes américaines participeront aux combats au sol».

«Plusieurs milliers» de combattants des FDS ont «lancé ce matin des opérations pour contrôler la campagne au nord de Raqa» et pouvoir ainsi «mettre la pression sur la ville elle-même», a confirmé le colonel

Steve Warren, un porte-parole militaire américain. L'Observatoire syrien des droits de l'homme (Osdh) a fait état de «frappes intenses de la coalition au nord de la ville de Raqa et sur la ville elle-même». «Au moins 22 jihadistes ont été tués», d'après l'ONG.

«Ils (les combattants de l'EI, Ndlr) utilisent les civils comme rempart. Vous les voyez dans les mêmes bâtiments» de la ville, a affirmé à l'AFP, Abdel Aziz al-Hamza, cofondateur du groupe Raqqa is Being Slaughtered Silently.

Lors d'une visite samedi en Syrie, le chef des forces américaines au Moyen-Orient (Centcom), le général Joe Votel, avait rencontré des forces spéciales américaines déployées dans le nord-est du pays et travaillant avec les combattants arabes syriens, ainsi que des responsables des FDS.

La reprise de Raqa représente, avec celle de Fallouja et de Mossoul en Irak, le grand objectif de la coalition internationale contre l'EI.

«Il est clair que si les Etats-Unis veulent éliminer l'EI, il faut l'attaquer sur plusieurs fronts à la fois», explique à l'AFP, Fabrice Balanche, expert de la Syrie au Washington Institute. «Couper la route entre Raqa et Mossoul n'est pas difficile aujourd'hui. Cela mettrait fin au mythe de l'Etat islamique transnational», a-t-il ajouté, en référence au fief de l'EI dans le nord de l'Irak.

La Russie, qui soutient militairement le régime de Bachar al-Assad, a, par ailleurs, annoncé être prête à se coordonner avec les FDS et les Etats-Unis pour chasser l'EI

de Raqa.

L'EI a revendiqué lundi un double attentat dans des secteurs de l'ouest du pays tenus par le régime, dont le bilan s'est alourdi mardi, passant à 177 morts, selon l'Osdh. Mardi soir, d'après la même source, trois explosions ont été entendues dans la ville de Banyas, également située dans cette région côtière jusque-là relativement épargnée par la guerre qui ravage la Syrie depuis cinq ans.

En Irak, près de la frontière avec la Syrie, les forces irakiennes resserraient mardi le siège autour de Fallouja, une ville à l'ouest de Bagdad où les civils se trouvaient piégés.

Lancée lundi par le Premier ministre Haider al-Abadi, l'offensive pour la reprise de cette ville de la province d'Al-Anbar a déjà permis de prendre le contrôle de Karma, une localité proche.

«Les forces fédérales ont avancé vers l'est de Fallouja tôt ce matin depuis trois directions», a affirmé à l'AFP, un capitaine de police.

Les forces paramilitaires des Hached al-Chaabi, constituées principalement de milices chiites, ont également gagné du terrain au sud de la ville.

Pour l'expert irakien, Hicham al-Hachemi, «Fallouja est très important pour l'EI» car s'il la perd, «il ne lui restera plus que des zones désertiques jusqu'à la frontière syrienne ainsi que les localités de Rawa, Ana et Qaïm» dans la province d'Al-Anbar et «ses fiefs se réduiront à Hawija et Mossoul en Irak, et Raqa en Syrie».

AFP

Turquie

## Près de 5 000 membres présumés du PKK tués

Quelque de 4 949 membres présumés du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, interdit en Turquie) ont été éliminés au cours des opérations sécuritaires menées ces dix derniers mois en Turquie et dans le nord de l'Irak, a annoncé hier l'armée turque.

Depuis le 24 juillet dernier, quelque 2 583 rebelles présumés du PKK, ont été tués et 109 blessés dans les opérations menées sur le sol turc, indique un nouveau bilan de l'armée, rapporté par la presse turque. «731 autres membres du PKK ont été capturés et 214 se sont rendus», a-t-on précisé de même source. Dans les frappes aériennes qui ciblent les positions du PKK situées dans le nord de l'Irak, «bases-arrières de la rébellion», un total de 2 366 rebelles ont été éliminés, dont 1 031 membres de la rébellion, depuis janvier dernier et 328 autres blessés, selon le bilan officiel. L'armée turque a, en outre, déploré la perte de 483 éléments des forces sécuritaires du pays, dont 296 soldats, 178 policiers et neuf gardiens de village, au cours des 10 mois dans les accrochages et attaques du PKK. «2 859 agents de sécurité ont été blessés», a-t-elle précisé. Ankara avait initié en automne 2012 un processus de réconciliation avec le PKK pour mettre fin au conflit armé de trois décennies ayant fait plus de 40 000 tués. Mais deux ans et demi plus tard, ce processus a volé en éclats avec la reprise des attaques contre les forces de sécurité après l'attentat-suicide de Suruç, le 20 juillet 2015, qui avait fait 34 tués parmi des sympathisants du mouvement kurde.

R. I.





# AFRICAINES

Sénégal-Gambie

## La frontière a rouvert, les négociations continuent

Depuis mardi 24 mai à 7h30, heure locale, les frontières entre le Sénégal et la Gambie sont à nouveau ouvertes. Aucune marchandise ne transitait plus entre les deux Etats depuis trois mois. Cette étape est donc le premier signe du dégel des relations entre les deux voisins, mais les négociations souhaitées pour mettre définitivement fin aux tensions sont loin d'être terminées. Les transporteurs sénégalais protestaient contre une hausse des droits de passage réclamée un temps par le président gambien.



Cette réouverture des frontières est-elle une véritable bouffée d'air frais ou une courte respiration avant la reprise des négociations ? A 15 jours du début du Ramadhan, en poussant les transporteurs à rouvrir les postes douaniers aux camions de marchandises, le Sénégal a clairement joué l'apaisement. Un geste qui permet à Yahya Jammeh, le président gambien, qui s'en était plaint ces derniers temps notamment auprès d'Alpha Condé, de voir arriver le "mois béni", comme le nomment les musulmans, dans un climat moins tendu.

Les deux Etats restent très discrets sur cette réouverture. Difficile de savoir s'il y a eu un accord entre Dakar et Banjul. Quoi qu'il en soit, les points de discordes entre les deux voisins restent nombreux : accords économiques, accord de pêche, coopération policière, judiciaire, calendrier de construction du pont sénégal-gambien. Les discussions doivent normalement se tenir d'ici la fin juillet. Après plus de trois mois de fermeture des frontières aux marchandises, le président Macky Sall peut en tout cas tirer une conclusion : il dispose, si besoin, d'une arme diplomatique redoutable dans le cas où son

homologue Yahya Jammeh revenait sur sa promesse de mener à bien ses négociations.

En attendant, les camions peuvent à nouveau circuler librement entre les deux pays. Amadou Kane, le maire de Karang, une ville située à quelques centaines de mètres de la frontière gambienne est soulagé. Il connaissait beaucoup de commerçants qui travaillaient le long de la frontière et qui ont souffert du blocage.

Désormais, l'activité va pouvoir reprendre. C'est bien, mais ce n'est pas suffisant, pointe en revanche Lamine Diedhiou, de l'Union des boutiquiers et détaillants du

Sénégal. Il regrette que certaines revendications des transporteurs n'aient pas été prises en compte, comme la construction d'un pont au-dessus du fleuve Gambie qui doit être discuté lors des négociations. Une promesse vieille de plus de trente ans. " Arrivé en Gambie, on perd deux ou trois heures, car il faut prendre le bac : ce sont des marchandises qui se périment et des coûts de transports qui sont augmentés. Alors que s'il y avait un pont, cela augmenterait la fluidité du trafic dans cette zone ", argumente-t-il.

Agence

Côte d'Ivoire

### La coalition au pouvoir s'agrandit avec l'arrivée du PIT

En Côte d'Ivoire, le RHDP, la coalition au pouvoir, continue son périple en tant que parti d'union nationale avec un nouvel arrivant : le Parti ivoirien des travailleurs (PIT). Le parti d'Houphouët-Boigny regroupe déjà deux poids lourds de la politique ivoirienne, le RDR d'Alassane Ouattara et le PDCI d'Henri Konan Bedié ainsi qu'un aréopage de partis comme l'Udpci, le MFA ou l'UPCI.

On est encore loin des grandes manœuvres politiciennes, mais on assiste à quelques mouvements stratégiques qui préfigurent peut-être de ce que seront les législatives de la fin de l'année et du référendum sur la Constitution s'il a lieu avant 2016. " Nous avons fait le choix de nous associer au parti majoritaire par souci d'accompagner le mouvement de reconstruction du pays et par volonté d'apaisement ", justifie le président du PIT, Joseph Seka Seka. Ce ralliement peut paraître étrange au sein d'une coalition qui est plus libérale que de gauche, mais pour le leader du PIT, " cette décision transcende les idéologies politiques ". Celui-ci rappelle qu'en 2010, le Parti des travailleurs " avait déjà rallié le candidat du RHDP ", lors du second tour de la présidentielle. La coalition est commandée par Alassane Ouattara et Henri Konan Bedié qui ont parfois du mal à rallier leurs propres cadres à l'idée d'une étiquette unique. Au sein de l'opposition, le FPI est toujours scindé. Mais il a des ores et déjà annoncé que, " uni ou désuni ", il entendait bien reprendre sa place à la chambre des députés.

R. K.

Nigeria

## Pénurie d'eau à Lagos

Les attaques répétées dans la région de production de pétrole au sud du Nigeria engendrent des perturbations dans la distribution d'eau à Lagos, mégapole et capitale économique du pays, a affirmé le gouvernement local mardi.

Les stations de pompage d'eau de cette cité de 20 millions d'habitants tournent au ralenti à cause d'une "pénurie d'essence" due aux sabotages d'oléoducs et de gazoducs dans la région du Delta du Niger, a expliqué le ministre de l'Information pour l'Etat de Lagos dans un communiqué.

Les attaques de groupes armés ont repris dans le sud du Nigeria, entraînant une chute de la production d'or noir à 1,4 million de barils par jour, au lieu des 2,2 millions prévus dans le budget annuel.

La société de distribution en eau de Lagos, Lagos Water Corporation (LWC), a

affirmé "travailler d'arrache-pied pour trouver une solution alternative pour alimenter en énergie ses usines de pompage" et espère que les perturbations cessent "rapidement".

D'après le site internet de la compagnie, LWC est la plus importante société de distribution d'eau en Afrique et alimente plus de 12,5 millions de personnes en eau potable dans l'Etat de Lagos. La ville la plus peuplée du continent africain a besoin d'environ 2,5 milliards de litres d'eau par jour. L'accès à l'eau est déjà déplorable, puisque le gouvernement ne fournit que 955 millions de litres. Beaucoup des habitants de Lagos dépendent donc de livraison d'eau minérale ou traitée, ou creusent eux-mêmes des puits. Partout à travers le pays, on manque de pétrole à la pompe depuis des semaines, les importateurs manquant de devises pour payer les fournisseurs internationaux. Le Nigeria, bien

qu'étant le premier exportateur de brut du continent africain, doit réimporter l'essence, en raison de sa faible capacité de raffinage. Les automobilistes qui font la queue pendant des heures aux stations-services ne sont pas les seuls affectés par cette crise, car les foyers et les bureaux de Lagos dépendent de générateurs diesel pour pallier les coupures d'électricité incessantes.

Selon l'agence Bloomberg, les sabotages d'infrastructures pétrolières ont encore affecté la production électrique dans le pays, qui a chuté à 1000 mégawatts produits lundi, contre 2000 MW la semaine dernière.

"Dans toutes les centrales, il n'y a plus d'essence. On n'a plus rien à faire", a déclaré Dallas Peavey Jr, directeur exécutif d'Egbin Power Plc, la plus grosse compagnie de production électrique du pays.

R. K.

RDC

## La manifestation de l'opposition autorisée à Kinshasa

Le gouverneur de Kinshasa ne s'est pas opposé à l'organisation d'une manifestation par la Dynamique de l'opposition aujourd'hui dans la capitale congolaise, a annoncé le ministre provincial de l'Intérieur, Emmanuel Akweti, à l'issue d'une rencontre avec la délégation de cette plateforme de l'opposition. Elle entend notamment dénoncer une nouvelle fois l'arrêt de la Cour constitutionnelle qui autorise le président Kabila à se maintenir au pouvoir au-delà de 2016 en cas de report de l'élection présidentielle.

La marche de la Dynamique de l'opposition est autorisée à Kinshasa. Il y a juste un change-

ment de tracé. Cela fait partie des prérogatives du gouvernement provincial, souligne le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, conformément à la Constitution et à la loi, a-t-il rappelé à plusieurs reprises. La réunion a quand même duré près de deux heures en présence du gouverneur et de son cabinet, du commissaire provincial de la police, mais aussi d'une délégation de haut niveau de la Monusco qui a suivi les débats. La Dynamique de l'opposition par voix de Me Poela, son coordonnateur, a particulièrement remercié la police et la mission onusienne. " Il n'y a pas lieu d'avoir d'hésitation, de ne pas se mobiliser. La marche est autorisée

", a insisté Me Poela.

Dans le reste du pays, en revanche, les marches de l'opposition sont interdites, comme à Lubumbashi et Mbuji Mayi, jugées sans bienfondé ou inopportunes par les autorités locales.

Lors d'un point de presse, le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku, a interdit les manifestations dans toute la province.

Mais l'opposition persiste et signe. Sept opposants arrêtés lundi lors d'une réunion préparatoire à la marche à Matadi sont accusés d'incitation à la désobéissance civile. Ils étaient jugés ce mardi soir en procédure de flagrance. L'opposition ne sera pas la seule à

marcher. Une délégation du parti présidentiel, le PPRD, était reçue dans la foulée par le gouverneur de la ville. Il appelle à des manifestations à travers tout le pays entre le 25 et le 30 mai pour défendre la Cour constitutionnelle et son arrêt autorisant Joseph Kabila à rester au pouvoir jusqu'à l'élection d'un nouveau président. Mais aussi pour défendre le dialogue convoqué par le chef de l'Etat congolais. Elles ont commencé dès hier à Kinshasa.

Mais la grande marche est prévue pour le jeudi 26 mai, comme pour l'opposition. Ce qui est un véritable casse-tête pour le gouvernement provincial qui vient d'accor-

der le boulevard du 24 novembre à l'opposition et que le PPRD souhaite également emprunter ce jour-là. Pour les autorités provinciales, hors de question que l'un ou l'autre se retrouve en centre-ville pour éviter les pillages.

Ce mardi soir, au siège du PPRD, on mobilisait déjà les militants avec musique et discours. Le président du groupe parlementaire PPRD à l'Assemblée a assuré que cette demande du parti présidentiel avait été faite avant même celle de l'opposition depuis le 14 mai. Et qu'il ne s'agissait donc pas d'une mobilisation destinée à concurrencer ou doubler l'opposition.

RFI



# Dans sa course contre Clinton, Bernie Sanders a dévoilé une sale vérité sur le Parti Démocrate

**Lorsque Bernie Sanders a annoncé pour la première fois sa candidature à la présidence des États-Unis, en avril 2015, il savait qu'il se lançait dans une âpre bataille. Ce jour-là, il a réuni une petite foule de journalistes dans une avenue verdoyante et a posé les jalons de ce qui évoluerait en son discours de campagne standard. Peu de personnes en prirent note, et il démarra une campagne passionnée pour se présenter à des centaines de millions d'Américains.**

Par *Mondialisation.ca*

**T**outefois, ce qu'il n'aurait probablement jamais pu imaginer était le favoritisme insolent, le trucage électoral et la déformation de la vérité de la part du DNC (Democratic National Committee, le comité national démocrate) et du camp de Hillary Clinton. Lorsqu'il s'est déclaré pour la première fois, son nom était quasiment inconnu. Les dirigeants du parti se sont moqués de lui, en disant avec désinvolture aux électeurs qu'il ne pourrait jamais gagner.

Mais ensuite, il a commencé à remplir les stades, à lever des millions de dollars auprès de donateurs individuels et a commencé à remporter des primaires.[1]

Et, ils continuent de dire qu'il ne peut pas gagner, sauf que maintenant les cris sont chargés de mensonges perpétrés par des experts bien connus comme John Ralston [journaliste politique télé à Las Vegas] et Rachel Maddow [MSNBC]. Tous deux ont essayé de le dépeindre comme incitant à la violence et, dans un manque flagrant d'intégrité journalistique, Maddow a même montré une séquence vidéo d'une chaise lancée lors d'un match de catch, en prétendant que les auteurs étaient des délégués de Sanders lors de la Convention du Nevada.

Depuis ses premiers jours en tant que militant, Sanders s'est focalisé sur la protestation non-violente. Il n'a jamais eu recours à la bagarre pour faire passer son point de vue. Et pourtant, le Sénateur Harry Reid (Nevada), avec lequel Sanders entretenait auparavant une relation de travail amicale, accuse désormais son collègue de fomenter la discorde et la violence. Et même après que Bernie Sanders a révélé que l'on avait non seulement tiré sur son bureau électoral de Las Vegas, mais que des appartements de son staff électoral avaient été saccagés, les médias se sont étroitement focalisés sur le fait qu'il ne peut toujours pas gagner, à quel point ses supporters sont « violents » et combien la poursuite de sa candidature dans la course aux primaires est nuisible à Hillary Clinton.

Ainsi que Shaun King [chef de la rubrique Justice au New York Daily News] l'a écrit avec tant de justesse dans ses colonnes, Clinton ne peut s'en prendre qu'à elle-même pour ses faiblesses.

« Hillary Clinton a bénéficié de tous les avantages qu'un politicien pouvait avoir dans cette course présidentielle. Son mari a fait de multiples campagnes pour la nomination démocrate et a été président durant deux



mandats. Elle a déjà concouru dans les primaires, il y a huit ans, et établi un réseau sur le terrain dans les 50 États. Elle s'est outrageusement enrichie depuis que Bill et elle-même ont quitté la Maison Blanche.

Au moins, Bernie Sanders a rappelé une chose que nous soupçonnions tous mais ne pouvions prouver : Le Parti Démocrate ne se préoccupe pas vraiment des gens. Sanders a découvert qui sont ses véritables alliés, qui sont ses ennemis et dans quelle direction les autorités constituées sont déterminées à emmener ce pays.

Certes, ce n'est pas une révélation rassurante, mais elle est nécessaire.

Dans un récent essai sur The News Hub, Calvin Wolf prévient que le message de conformisme du DNC est dommageable pour les États-Unis.

« Comment les jeunes sont-ils censés avoir de grands rêves ? Comment sont-ils censés se battre pour ce qui est juste ? La campagne de Clinton et ses soutiens ont envoyé un message brutal et froid à la jeunesse d'aujourd'hui : Restez à votre place ! En tant que professeur de lycée et père, cela me fait vomir. C'est une giflette pour tous ceux qui ont jamais lutté contre l'adversité. »

Ce que Sanders fait également est de montrer au monde entier juste à quel point Hillary Clinton est elle-même corrompue et sans scrupules. Sanders n'a jamais eu besoin de soulever la merde contre Clinton. Les médias (qui ont grossièrement minimisé cette fange) et ses supporters sont ceux qui ont jeté, au cours de l'année passée, une lumière crue sur ses activités particulièrement dépourvues d'éthique et peut-être illégales.

Pour se faire une idée des tendances autoritaires de Hillary, il n'est nul besoin de regarder au-delà de la Convention du

Nevada. Le comité directeur du parti de cet État s'est réuni, a changé les règles du jeu en cours de route et installé de nouvelles règles favorisant Hillary à la Convention de l'État. Et ensuite, lorsque les délégués de Sanders ont protesté et ont commencé à montrer leur colère, ils ont utilisé cette colère pour accuser Sanders d'encourager la violence. De façon inattendue, l'émission Morning Joe de MSNBC a pointé du doigt le comportement des officiels du DNC à l'égard des supporters de Sanders. « Ça a vraiment pris une sale tournure. Regardez, c'est une véritable supercherie dès le départ ».

Mais ce n'est pas tout. Ed Rendell, le président de la Convention nationale démocrate, a prévenu les supporters de Sanders de « bien se conduire », un message destiné à intimider. Le bon vieux argument « qui se ressemble s'assemble » est pertinent ici. Lee Fang [journaliste libéral à The Intercept] a observé sur Twitter, que là où Sanders s'entoure de militants et d'universitaires, Clinton s'entoure de lobbyistes favorables aux dictateurs et aux banquiers.

Bernie a révélé jusqu'où s'étend la corruption de sa rivale, par la simple vertu de se présenter face à elle. Que ce soient les rapports indiquant que des affiliations d'électeurs ont été modifiées dans plusieurs États ou la propagande électorale illégale de Bill Clinton au Massachusetts, pratiquement toutes les victoires de Hillary en dehors des États du Sud sont entachées d'accusations de fraude électorale. L'adresse de bureaux de vote a changé sans préavis, des scrutins ont fermé avant l'heure, des centaines de milliers d'électeurs ont été purgés des listes. Même dans les États où Sanders a gagné, des irrégularités ont été rapportées.[2]

Sanders a également prouvé au monde

que même s'il a levé plus de 210 millions de dollars au cours des 12 derniers mois, les médias institutionnels, l'establishment politique et les milliardaires trouveront toujours un moyen de contrôler le récit, du moins à la télévision. Bernie a également prouvé que peu importe le nombre de trolls sur Internet, payés et achetés par l'autre camp, un politicien qui a des principes et qui dispose d'un message et de fidèles engagés peut engendrer une loyauté si farouche qu'il attire l'attention de ses opposants.

La course à la présidentielle de Sanders a illuminé ces questions que le camp de Clinton a essayé d'ignorer. Lorsqu'elle en est incapable, son équipe de campagne, le DNC et ses fidèles disent à Sanders de s'asseoir, de se taire, d'abandonner et de s'aligner derrière Clinton. L'unité à tout prix, même au risque d'une défaite en novembre prochain.

Bernie Sanders a donné du courage aux laissés pour compte. Il a redonné le sens de la détermination à ceux qui pensaient que tout était perdu. Il a apporté l'espoir que même face à l'adversité, les efforts individuels peuvent faire la différence. Cela prend du temps, cela nécessite de l'engagement et il faut de la ténacité.

Son message ne se résume pas à une platitude, du style « espoir et changement. C'est un message de persévérance en dépit d'une grande adversité.

Les électeurs, aussi bien les jeunes que les plus âgés, prennent à cœur son message. Ils font campagne pour lui. Ils font campagne pour la fonction publique. Les « Berniecrates » ont commencé à créer des changements positifs au niveau local, au niveau de chaque État et au niveau national.

Et pour cela, Bernie Sanders a gagné plus de véritables amis et alliés que Hillary Clinton en aurait pu rêver pour elle.



Etats Unis

# Escalade verbale de Donald Trump contre Hillary Clinton

**Donald Trump multiplie les attaques personnelles contre Hillary Clinton avec l'objectif de monopoliser l'attention des médias sans dépenser trop d'argent.**

**L**e futur candidat du Parti républicain s'emploie ainsi à annihiler l'avantage financier probable que l'ex-secrétaire d'Etat, favorite du camp démocrate, affichera lors du duel annoncé en vue du scrutin du 8 novembre. Donald Trump utilise la même stratégie que celle qu'il a déployée avec succès contre ses rivaux républicains, qui se sont retirés un à un de la course à l'investiture, le laissant seul en lice avant la convention du GOP en juillet.

La technique est simple: prononcer des déclarations incendiaires auxquelles les réseaux de télévision américains ne résisteront pas, faire les gros titres gratuitement pendant plusieurs heures et placer l'adversaire sur la défensive. «Il est évident qu'elle (Hillary Clinton) aura d'énormes sommes d'argent», explique Corey Lewandowski, directeur de campagne de Donald Trump. «La différence est que M. Trump finance lui-même sa campagne. Ce que nous avons réussi dans cette séquence de campagne, c'est de gagner l'attention des médias grâce à la capacité de M. Trump à parler vrai, et je pense que c'est ce qui détermine le cycle de l'information.» Parmi les dernières salves tirées par l'homme d'affaires, une accusation de viol à l'encontre de Bill Clinton, époux de Hillary, remontant aux années 1970 ainsi que le suicide d'un conseiller de l'ancien président en 1993. Donald Trump est un expert dans l'art de ressortir de vieilles histoires qui n'ont pourtant plus de mystère. Il n'a eu de cesse de réclamer pendant des années un certificat de naissance de Barack Obama, même si l'état civil atteste de la naissance du président à Hawaï.

## THÉORIES COMPLICITES

Dans une vidéo publiée par l'équipe Trump sur internet, des femmes accusent Bill Clinton de viol ou de harcèlement sexuel et Hillary Clinton y est suspectée d'avoir aidé à ce que ces femmes gardent le silence. L'équipe de l'ex-secrétaire d'Etat a rejeté des accusations infondées et orientées.



Puis dans une interview au Washington Post, Donald Trump a laissé entendre que les époux Clinton pourraient être impliqués dans la mort de Vince Foster en 1993, un ancien conseiller de Bill et ami de Hillary.

Pas moins de cinq enquêtes, dont l'une conduite par le procureur républicain Kenneth Starr, ont conclu à un suicide de Vince Foster dans un parc de Virginie et Trump faisait allusion à des théories complotistes relayées depuis des années par la presse à sensation ou par des livres écrits par des ennemis déclarés de l'ancienne sénatrice. Ces déclarations n'en ont pas moins placé Hillary Clinton sur la défensive.

«Clinton passe moins de temps à faire campagne pour l'avenir et plus de temps qu'elle ne le souhaiterait à expliquer le passé», estime l'experte en sondages

Kellyanne Conway, qui dirigeait un comité de soutien au sénateur du Texas Ted Cruz, l'un des derniers rivaux républicains de Trump. L'équipe de campagne de Clinton et les «super PAC» (comités de soutien) qui l'appuient ne seront pas dépourvus de moyens pour repousser les attaques du milliardaire et lancer les leurs.

## AUCUNE MORALE, AUCUN SCRUPULE

A la fin avril, Hillary Clinton affichait 30 millions de dollars sur son compte de campagne, contre 2 millions pour Trump. Et le PAC qui la soutient et peut lever des fonds en quantité illimitée disposait de 46 millions à la même date, une somme qui devrait croître pendant l'été. Le PAC dédié à Trump vient à peine de se mettre en place.

Hillary Clinton pourra aussi compter sur

une armée de porte-parole pour combattre le magnat de l'immobilier sans avoir à répondre elle-même. Donald Trump a déjà prouvé qu'il pouvait briser ses adversaires sans dépenser beaucoup d'argent, en les catégorisant à coup de surnoms ou de phrases chocs auprès des électeurs. Jeb Bush, qui avait un avantage supérieur à 100 millions de dollars avant le début des primaires républicaines, n'a jamais réussi à effacer l'image d'homme faible assénée par son rival. «Donald Trump a complètement changé la dynamique de la vie politique», estime Jim Manley, un stratège démocrate qui soutient Hillary Clinton. «Il n'a absolument aucune morale ni aucun scrupule. Descendre dans le caniveau avec lui est une perte de temps absolue.»

Reuters

## WASHINGTON LANCE SON ATTAQUE CONTRE LES BRICS

Par Dr. Paul Craig Roberts

■ ■ «Après avoir éliminé la présidente réformatrice de l'Argentine, Cristina Fernandez de Kirchner, Washington élimine maintenant la présidente réformatrice du Brésil, Dilma Rousseff. Washington a utilisé un juge fédéral pour ordonner à l'Argentine de sacrifier son programme de restructuration de la dette afin de payer aux fonds vautours US la totalité des obligations argentines en défaut que les fonds vautours avaient acheté pour quelques centimes du dollar. Ces vautours étaient des « créanciers » qui avaient octroyé des « prêts », indépendamment du fait qu'ils ne sont pas des créanciers et n'avaient en réalité octroyé aucun prêt. C'était des opportunistes à la chasse de l'argent facile et ils ont été utilisés par Washington pour se débarrasser d'un gouvernement réformatrice.

La présidente Cristina Fernandez de Kirchner a résisté et, en conséquence, elle devait partir. Washington a donc inventé une histoire. La présidente avait couvert un « attentat iranien » perpétré à Buenos Aires en 1994. Ce prétexte invraisemblable, ( il n'y a aucune preuve d'une implication iranienne), a été fourni par l'un des agents de Washington

au bureau du procureur de la nation et un événement douteux qui s'est produit il y a 22 ans a été utilisé pour laisser libre la voie du pillage de l'Argentine par les États-Unis.

Au Brésil, Washington a utilisé des insinuations de corruption pour obtenir la mise en accusation par la chambre basse de la présidente Dilma Rousseff. Aucune preuve n'est nécessaire, les accusations suffisent. Tout cela ne nous change pas des «armes nucléaires iraniennes », « des armes de destruction massive » de Saddam Hussein », de l'utilisation d'armes chimiques par Assad et, dans le cas de Rousseff c'est seulement des insinuations. Le Secrétaire général de l'Organisation des États américains, Luis Almagro, note que Rousseff « n'a pas été accusée de quoi que ce soit. » Les oligarchies locales soutenues par les États-Unis utilisent simplement la mise en accusation pour éliminer une présidente qu'elles ne peuvent pas vaincre électoralement.

En résumé, nous assistons à une attaque de Washington contre les BRICS. Washington fait ce qu'il faut pour remettre au pouvoir un parti de droite contrôlé par les États-Unis, dans le but évident de torpiller les relations croissantes du Brésil avec la Chine et la

Russie.

Notons ironiquement que le projet de loi de mise en accusation a été concocté par le président corrompu de la chambre basse, Eduardo Cunha (destitué lui-même depuis : il n'est plus président de l'Assemblée Nationale, ni même député et ne sera donc pas le vice-président du pays -ndt), on a découvert récemment qu'il avait accumulé des millions de dollars dans des comptes secrets en Suisse (peut-être les pots-de-vin de Washington) et qu'il était parjure pour avoir nié posséder des comptes bancaires à l'étranger. Vous pouvez lire cette histoire sordide à l'adresse suivante: <http://www.globalresearch.ca/us-complicity-after-vote-to-remove-brazil...>

Les « crimes » de la présidente Cristina Fernandez de Kirchner et de la présidente Dilma Rousseff sont leurs efforts pour que les gouvernements de l'Argentine et du Brésil représentent les peuples de l'Argentine et du Brésil, plutôt que leurs oligarchies respectives et Wall Street. Pour Washington c'est un délit très grave parce que Washington préfère utiliser les élites et les oligarques pour contrôler les pays d'Amérique du Sud. Chaque fois que les

Latino-Américains élisent un gouvernement qui les représentent réellement, Washington fera tout pour tomber ce gouvernement ou même assassiner le président.

Washington est bien près de remettre le Venezuela sous le contrôle de la droite oligarchique, leur alliée. Les présidents de l'Équateur et de la Bolivie sont également dans le collimateur. Une raison pour laquelle Washington ne permettra pas à son toutou britannique de respecter l'asile accordé par l'Équateur à Julian Assange, c'est parce que Washington ne perd pas espoir d'avoir son propre agent en tant que président de l'Équateur, auquel cas le droit d'asile accordé à Assange sera révoqué.

Washington a toujours bloqué les réformes en Amérique latine. Les peuples latino-américains seront toujours des serfs pour les États-Unis jusqu'au jour où ils éliront des gouvernements avec des majorités si larges qu'ils puissent se permettre d'envoyer en exil les perfides oligarchies, de fermer les ambassades américaines et d'expulser toutes les sociétés américaines. Tout pays d'Amérique latine qui supporte la présence américaine sur son territoire n'a pas d'autre avenir que la servitude ».

Paul Craig Roberts



Colombie

# Trois journalistes disparus dans une région sous contrôle des guérillas

Au moins trois journalistes étaient portés disparus mardi dans le Catatumbo, région de Colombie où sont en conflit plusieurs guérillas, selon les autorités et des médias.



La correspondante du quotidien espagnol *El Mundo*, Salud Hernandez, a été vue pour la dernière fois samedi dans le Catatumbo (nord-est), où ont disparu lundi deux reporters de la chaîne de radio-télévision locale RCN, Diego D' Pablos et Carlos Melo, qui enquêtaient sur le sort de la journaliste de nationalité hispano-colombienne. Le président Juan Manuel Santos a déclaré à la presse avoir «donné des instructions au commandant de l'armée de terre et au directeur de la police afin qu'ils se rendent sur place pour renforcer les opérations de recherche de Salud Hernandez et des deux reporters qui ne sont pas encore réapparus».

«Hier soir (lundi), il y avait cinq reporters (disparus): deux de Caracol, un de l'agence EFE, deux de RCN. Ont réapparu ceux de Caracol ainsi que le reporter de l'agence EFE, mais pas ceux de RCN et nous les cherchons», a ajouté M. Santos.

L'un d'eux, Diego Velosa, de la chaîne de radio-télévision colombienne Caracol, a déclaré lundi qu'il se trouvait avec son équipe dans le village de Filogringo, où Salud Hernandez a été vue pour la dernière fois, lorsqu'ils ont été «abordés par des guérilleros de l'ELN», l'Armée de libération

nationale (guérilliste), guérilla d'extrême-gauche inspirée de la révolution cubaine. «Ils nous ont retenus pendant trois heures et après trois heures d'interrogatoire, ils nous ont confisqué tout notre matériel (...) et nous ont obligés à quitter les lieux», a-t-il raconté, ajoutant qu'«une équipe de journalistes de la chaîne RCN» avait également été interceptée peu avant dans le même secteur. Dans un communiqué RCN a dénoncé «le possible enlèvement» de ses deux journalistes, en demandant leur «libération immédiate». L'ONG colombienne Fondation pour la liberté de la presse (Flip) a pour sa part exprimé «sa préoccupation à propos des agressions contre la presse» dans la zone du Catatumbo et affirmé que l'«ELN aurait les journalistes en son pouvoir».

#### Disparition ou enlèvement?

Le quotidien *El Mundo* avait indiqué lundi que sa correspondante avait été «séquestrée par la guérilla». L'ELN et le gouvernement ont annoncé fin mars l'ouverture prochaine de négociations de paix, dont la date n'a cependant pas encore été fixée en raison du refus de cette guérilla de renoncer aux enlèvements.

Le chef des négociateurs du gouverne-

ment, Frank Pearl, a écrit sur son compte Twitter que «si @ELN\_Paz a séquestré @saludhernandezm, Diego de Pablos et Carlos Melo, elle doit les libérer au plus tôt». «La liberté d'expression est un droit et une des principales garanties pour construite la paix», a-t-il ajouté. La Flip a pour sa part fait état de trois journalistes locaux au «sort incertain», outre Salud Hernandez, dont ceux de RCN et un autre sur laquelle elle n'a pas de détails. Selon le procureur général Jorge Perdomo, il y a deux journalistes de RCN disparus et «un accompagnant», que les autorités tentent de les localiser via leurs téléphones portables. A propos de Salud Hernandez, il a ajouté que les autorités considéraient pour le moment qu'il s'agissait d'«une disparition». L'agence espagnole EFE a précisé que son photographe était un pigiste occasionnel. La précarité des communications dans le Catatumbo complique les recherches dans cette région frontalière du Venezuela, où outre l'ELN sont présentes les guérillas des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc) et l'Armée populaire de libération (EPL). Aucune n'a pour le moment revendiqué sa responsabilité dans les disparitions des journalistes.

AFP

Haïti

## Le salaire minimum enfin augmenté, les syndicats demandent plus

Par RFI

■ Pays le plus pauvre du continent américain, Haïti peine à développer son économie et la crise électorale qui perdure depuis décembre est un frein majeur aux investissements locaux et internationaux. Face à l'inflation galopante, le gouvernement a décidé d'augmenter les salaires minimums, mais en deçà des revendications syndicales.

Le Code du travail haïtien est d'une complexité telle qu'il n'existe pas un, mais plusieurs salaires minimums selon les secteurs d'activité. Mais qu'il s'agisse des personnels de maisons, des ouvriers de la sous-traitance ou encore des employés du secteur tertiaire, tous devraient voir leur paie augmenter à compter de ce mois de mai. Le salaire minimum du secteur industriel retient évidemment l'attention, car les usines textiles emploient près de 40 000 personnes en Haïti. Pour une journée de travail de 8h, ces ouvriers vont désormais percevoir 300 gourdes, soit 4,35 euros, ce qui constitue une hausse de 25%. Une somme qui reste insuffisante pour les syndicats. Ils exigeaient un revenu minimum à 500 gourdes, soit 7,20 euros par jour, car le coût de la vie a drastiquement augmenté ces derniers mois en Haïti. L'inflation dépasse désormais la barre des 15% et, en un an seulement, la monnaie nationale a perdu plus de 30% de sa valeur.

RFI

Venezuela

## Les professeurs d'université en grève

■ La colère des professeurs n'est pas nouvelle au Venezuela, mais elle semble s'accroître tant la crise économique les frappe de plein fouet, comme par exemple dans les universités. Dans ce contexte, la Fédération des Associations de professeurs des universités a appelé les enseignants des facultés suspendre les cours ce mardi 24 mai. Parmi les revendications : dénoncer les difficiles conditions économiques des professeurs et des salaires insuffisants. Reportage à l'université centrale du Venezuela (UCV), université publique de Caracas et

Beaucoup de classes étaient vides ce mardi à l'université centrale du Venezuela. L'appel à suspendre les cours pour la journée semble donc avoir été suivi.

« Je dirais que plus de 85% des professeurs n'ont pas fait cours aujourd'hui, affirme Victor Marquez, président de l'Association des professeurs de la UCV. Les enseignants meurent de faim : au Venezuela, on a l'habitude de manger une 'reina pepiada'. C'est une galette de farine de maïs avec du poulet et de l'avocat. Cela coûte 1 600 bolivars. Un professeur qui ne mange qu'une reina pepiada par jour dépense tout son salaire et n'a plus un seul bolivar pour subvenir à tous ses autres besoins ».

Professeur en sociologie, Samuel Perez ne donne pas cours ce mardi. Beaucoup de ses collègues ont fait le choix de quitter le pays. Lui veut rester coûte que coûte mais dénonce une situation plus que critique.

« Mon salaire de professeur, c'est à peu près 22 000 bolivars par mois, soit environ 20 dollars au taux de change parallèle. Donc je suis absolument obligé de chercher d'autres sources de revenus : je conseille des ONG, on me paie pour des articles que j'écris. J'ai fait dix ans d'études et chez moi, nous survivons tout juste ».

Les professeurs manifesteront ce jeudi dans plusieurs villes du pays.

RFI

Lille (France)

## Un mort et deux blessés dans une fusillade

■ Un homme a été tué et deux autres ont été blessés après une fusillade dans la nuit de mardi à mercredi à Lille, nécessitant l'intervention du Raid, a-t-on appris auprès des pompiers. «A la suite d'un échange de tirs par armes à feu, les secours ont été appelés pour intervenir à Fives. Le bilan est d'un homme mort, un homme blessé gravement qui a été touché par balles au niveau de l'épaule et d'un autre homme légèrement blessé», a indiqué le Codis à l'AFP, confirmant une information de France Bleu Nord. Les pompiers sont arrivés vers 1H30 du matin dans ce quartier populaire de la capitale des Flandres. Le Raid est également intervenu, selon la même source, précisant qu'une vingtaine de pompiers s'étaient rendus sur place.

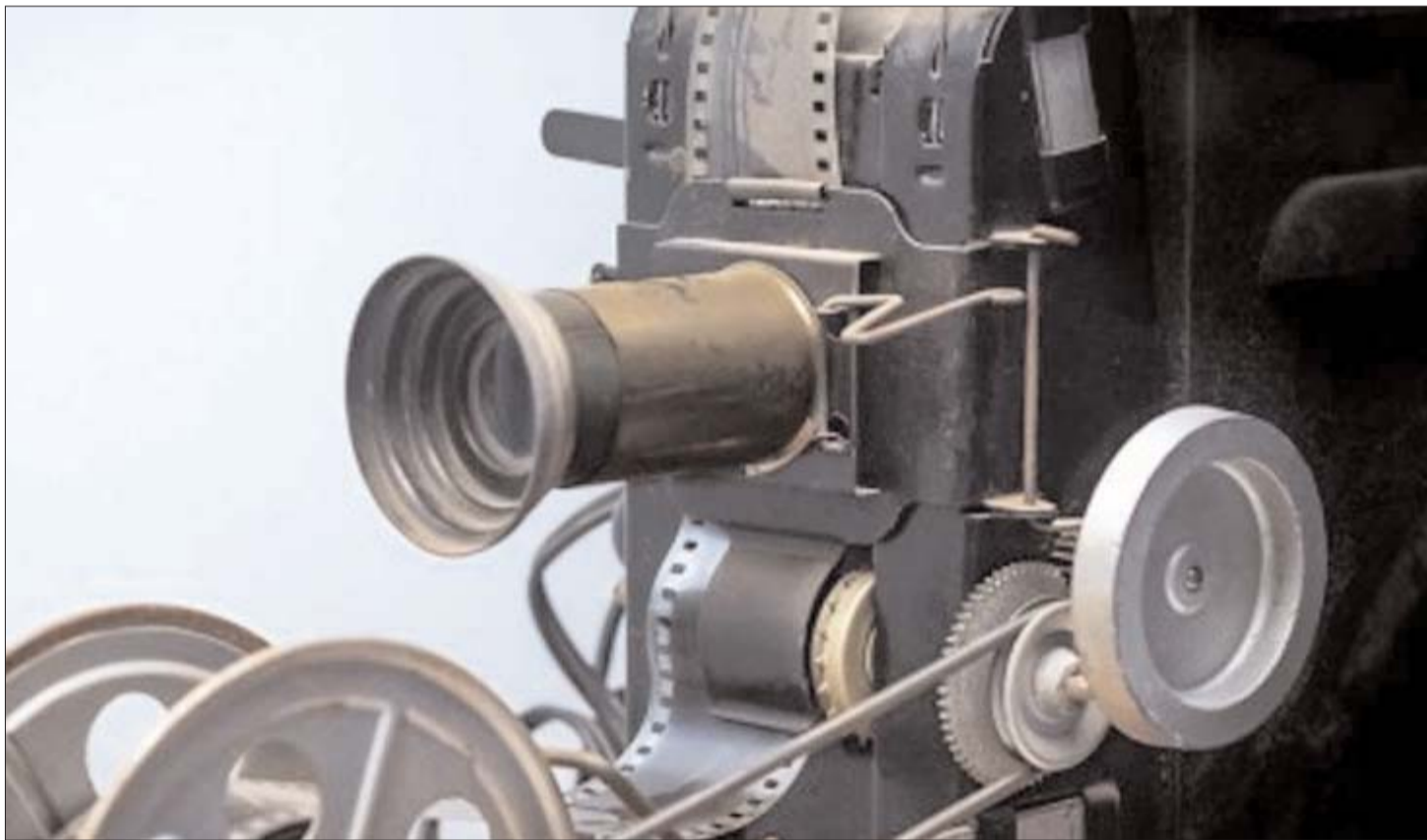
AFP



Cinéma algérien, des films et des hommages

# Abdelkrim Tazaroute revisite les classiques du cinéma algérien

**Cinéma algérien, des films et des hommages**, le nouvel ouvrage du journaliste Abdelkrim Tazaroute paru récemment aux éditions Rafar retrace les premières oeuvres ayant marqué le cinéma algérien après l'indépendance du pays et ses grandes figures.



**S**ciné en deux parties, l'ouvrage de 237 pages porte un regard rétrospectif sur les classiques du cinéma en Algérie, représenté par une pléiade d'acteurs et de cinéastes algériens et étrangers.

Dans la première partie, l'ouvrage met en lumière de vieux films tels que *la Bataille d'Alger* (1966) de Gillo Pontecorvo, l'un des premiers films sur la guerre de Libération, *L'opium et le bâton* (1969) de Ahmed Rachedi, *Le vent des Aurès* (1966), *Chronique des années de braise* (1975) et *Hassan Terro* (1967) de Mohamed Lakhdar Hamina.

Illustré de photos et d'afiches et accompagné de synopsis, l'auteur propose une présen-

tation succincte des films qui ont marqué, à la fois le cinéma, et les cinéphiles algériens.

L'auteur suscite, ainsi, chez le lecteur un sentiment de nostalgie et le désir de revoir ces oeuvres cinématographiques lui rappelant les années fastes du 7<sup>ème</sup> art algérien. D'autres films réalisés plus tard tels que *Le Clandestin* (1991) de Benamar Bakhti, *La montagne de Baya* (1997) de Azzedine Medour, *Mascarades* (2008) de Lyes Salem ainsi que des productions plus récentes dont *Benboulaïd* (2008) de Ahmed Rachedi et *Le puits* (2015) de Lotfi Bouchouchi font partie de cette filmographie.

Dans la seconde partie, Abdelkrim Tazaroute brosse des portraits, concis et vifs, dédiés à des cinéastes et comé-

diens qui ont marqué par leurs talents le cinéma et le théâtre en Algérie.

L'icône Aïcha Djouri, plus connue sous le nom artistique de Keltoum, qui s'est illustrée dans *Le Vent des Aurès*, Rouiched, Sid Ali Kouiret, Rachid Farès ou encore le cinéaste anticolonialiste français, René Vautier, sont les autres figures évoquées par l'auteur. S'appuyant sur leur parcours artistiques, Tazaroute décrit ces artistes dans leurs traits singuliers, révélateurs de leur personnalité, souvent méconnue du public.

Truffés d'anecdotes, le livre révèle des témoignages authentiques et des faits concrets de ces artistes que l'auteur a côtoyés en tant que journaliste

et critique de cinéma. Dans un langage journalistique accessible, *Cinéma algérien, des films et des hommages* rend hommage à une époque qui a vu naître un cinéma «militant» distingué, outre ses acteurs, par l'«audace de sa thématique».

Journaliste et critique de cinéma, Abdelkrim Tazaroute est l'auteur de quatre ouvrages dont *Guerouabi ou le triomphe du chaâbi* (2008), un Beau livre consacré au grand maître du chaâbi, El Hachemi Guerouabi et Lamari, le ténor de la Casbah (2012).

Scénariste, auteur de trois documentaires, ce sexagénaire originaire de Béjaïa a fait partie des jury de plusieurs festivals de cinéma en Algérie.

R. C.

De Yahia Mouzahem

## Lala Zoubeïda Ouaness présenté à Alger

**L**e long métrage de fiction *Lala Zoubeïda Ouaness* du réalisateur Yahia Mouzahem, une immersion dans l'univers de la vie des femmes dans les grandes demeures constantinoises au lendemain de l'indépendance, a été présenté au public mardi soir à Alger.

D'une durée de 87 mn ce drame social, qui avait été projeté auparavant en avant première à Constantine, produit par Mycene production et le Centre algérien pour le développement du cinéma (Cadc) dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015» a été projeté à la salle El Mougat en présence du ministre de la Culture Azzeddine Mihoubi.

Incarnée par l'actrice tunisienne, Saousen Mâalej, Lala Zoubeïda vit dans une grande maison fastueuse de type ottoman, qu'elle gère d'une main de fer, propriété de son mari, Hadj Abderrahmane, qui loue des pièces à

plusieurs familles.

Dans cette maison de la souïka, au décor admirablement reconstitué, se dessine le quotidien et l'intérieur des constantinoises ainsi que les costumes du début du siècle dernier, sur la base d'un scénario écrit par Hafidha Mrimeche.

Soupçonnant son époux de vouloir se remarier avec l'une des jeunes voisines, Lala Zoubeïda, décide de prendre son destin en main et de tout tenter pour séparer ce couple. Sa folie la mène jusqu'à entreprendre de tuer la jeune femme.

Dans la précipitation, Lala Zoubeïda, assassine la jeune soeur de la voisine en question qui avait mis les vêtements et les bijoux de son aînée, qui finira par épouser Hadj Abderrahmane plongeant la maîtresse de maison, déjà rongée par la culpabilité, dans le désarroi.

Dans ce huis clos où plusieurs drames

sociaux se chevauchent, plusieurs comédiens de théâtre connus ont fait de brèves apparitions à l'instar de Allaoua Zermani, Djamel Dekkar et Noureddine Bechkri alors que les seconds rôles étaient campés par Rania Serouti, Noura Benzerari ou encore Hilda Amira Douaouda.

Tournée en majorité dans des espaces clos et usant souvent des gros plan sur le visage expressif de l'actrice Saousen Mâalej, l'oeuvre de Yahia Mouzahem montre également la beauté de la ville de Constantine avec des scènes tournées dans le dédale des ruelles de la vieilles villes ou sur les berges du Rhumel.

Projeté mardi, *Lala Zoubeïda Ouaness* de Yahia Mouzahem sera projeté à la salle El Mougat à raison de trois séances quotidiennes à partir d'hier jusqu'au début du mois de Ramadhan, annoncent les producteurs.

R. N.

Film pour enfants  
*El Kabch Essahir*  
Premier tour  
de manivelle

Le tournage des premières séquences du long métrage pour enfants *El Kabch Essahir* (Le mouton magique) du réalisateur algérien Sadek El Kebir a été lancé mardi après-midi au parc zoologique de Ben Aknoun à Alger.

Le premier tour de manivelle de cette oeuvre cinématographique a été donné par le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, en présence du directeur général d'Algérie Presse Service (APS), Abdelhamid Kacha, et nombre d'acteurs et de cinéastes algériens.

Ce long métrage, d'une durée de 90 mn, met en exergue à travers une visite d'un groupe d'écoliers au parc zoologique en compagnie de deux enseignantes et d'un guide, l'importance de l'amour et de la protection des animaux.

Le rôle principal est interprété par le réalisateur, en l'occurrence le guide du parc et son ancien directeur, qui se transforme parfois et face au miroir en «mouton» aux cotés de Karoumi Amina, l'élève brillante (Khaoula) qui se transforme elle aussi en «scarabée» et qui suscite par sa grande intelligence l'intérêt du guide.

Participent également à ce film - en arabe classique - une vingtaine d'enfants issus de différentes régions du pays.

Le premier tour de manivelle du film (Alger, Jijel et El Kala) durera jusqu'au 25 juin, selon le directeur de production, le Tunisien Mouiz Ben Hassan.

«Il s'agit du premier long métrage algérien destiné aux enfants» a indiqué le réalisateur Sadek El Kebir qui a déploré «l'absence de films pour enfants en Algérie et le fait de ne pas investir dans ce domaine».

La comédienne Kerroumi Amina (de la wilaya d'Adrar) s'est dite «heureuse» de participer à ce film.

Le directeur du tournage, Hamid Aktouf, a indiqué que contrairement aux autres oeuvres cinématographiques, ce film accorde de «l'importance à la manière de se comporter avec les enfants du point de vue technique».

Pour sa part, le ministre de la Culture a salué cette initiative estimant qu'«il s'agit d'une expérience de référence pour le cinéma pour enfants qui ouvrira des perspectives à d'autres films, appelant à la nécessité de prendre en charge l'enfant algérien qui s'intéresse beaucoup aux programmes étrangers».

Doté d'un budget de 200 millions de dinars, le film est produit par l'entreprise privée Lalla Moulati en collaboration avec l'Agence algérienne de rayonnement culturel (Aarc) qui contribue avec 20 % du budget, selon le réalisateur.

Sadek El Kebir, qui est également conteur et dramaturge a réalisé plusieurs films documentaires et programmes télévisés pour enfants en langues arabe, amazighe et française dont certains sont destinés aux personnes aux besoins spécifiques. Il est aussi le premier à réaliser une bande dessinée algérienne en tamazight.

T. R.





Claire Chazal avoue avoir eu des moments de cafard après son éviction de TF1

## «Je me suis sentie inutile, écartée»



**Huit mois après avoir été virée de TF1, Claire Chazal avoue avoir souffert après son éviction du Journal télévisé de la première chaîne.**

La gorge serrée, Claire Chazal faisait ses adieux au J.T. de TF1 après 24 ans de bons et loyaux services à la première chaîne d'Europe. «Je remercie la rédaction de TF1 pour son très grand professionnalisme et son humanité, j'y ai puisé un appui sans faille sans lequel je n'aurais, bien sûr, rien pu faire, déclarait-elle, la tête haute. Je remercie mon équipe la plus proche

qui m'a portée jusqu'à ce dernier dimanche et avec qui j'ai partagé les doutes et les épreuves, aussi bien que les satisfactions et les récompenses. Je souhaite à Anne-Claire Coudrey, qui sera là vendredi prochain tous les bonheurs que j'ai eus à travailler pour vous».

Depuis à la tête d'Entrée libre sur France 5, l'ex-reine des J.T. du week-end ne s'était jamais vraiment épanchée sur ses sentiments

ressentis juste après cette éviction tant décriée. C'est aujourd'hui chose faite auprès de nos confrères de Télé Star. Si elle constate que le direct ne lui manque plus trop aujourd'hui, elle avoue - toutefois - avoir souffert les jours qui ont suivi son départ de la première chaîne. «J'ai eu des mois difficiles, des moments de cafard, juste après, confie Claire Chazal. Notamment lors des attentats du 13

novembre, où je me suis sentie inutile, écartée, ayant beaucoup traité les massacres terroristes de janvier 2015». «Loin de se laisser abattre, c'est vers la culture qu'elle porte tous ses espoirs aujourd'hui. «La culture est une matière exigeante, conclut-elle. On aimerait qu'elle touche le plus grand nombre, tout en sachant que c'est difficile». Une mission à sa hauteur !

### MAQUILLAGE

## Neuf choses incroyables que vous ne saviez pas

Tous les matins, on a notre petit rituel : fond de temps, blush, crayon, eye liner, mascara, rouge à lèvres... Le maquillage fait partie du quotidien de bon nombre de femmes, à tel point qu'on oublie souvent des tas de petites choses concernant le make-up. Petit rappel en 9 points.

En un an, une femme utilise environ sept tubes de fond de teint, deux ombres à paupières, deux blushs et trois rouges à lèvres entier. Le résultat -pas joli joli- avait été illustré par une vidéo signée par deux artistes néerlandais.

La composition du maquillage n'est pas toujours ragoûtante... Certains produits sont composés à base de moelle osseuse, d'écaillés de poisson ou même de sperme de taureau ! Parfois, mieux vaut peut-être ne pas savoir...

Le rouge à lèvres, bon pour le moral ? Pendant la seconde guerre mondiale, le rouge à lèvres était le seul produit cosmétique à ne pas être rationné. Winston Churchill trou-

vait qu'en porter redonnait le sourire aux femmes... Et aux hommes qui les regardaient !

Le maquillage a une durée de vie limitée ! Comme tous les cosmétiques, passé 6 à 12 mois, il faut les jeter, sous peine de voir les bactéries proliférer. En particulier les produits utilisés près des muqueuses (yeux et bouche) !

Le rouge à lèvres, bon pour le moral ? Pendant la seconde guerre mondiale, le rouge à lèvres était le seul produit cosmétique à ne pas être rationné. Winston Churchill trou-

vait qu'en porter redonnait le sourire aux femmes... Et aux hommes qui les regardaient !

Le maquillage a une durée de vie limitée ! Comme tous les cosmétiques, passé 6 à 12 mois, il faut les jeter, sous peine de voir les bactéries proliférer. En particulier les produits utilisés près des muqueuses (yeux et bouche) !

Mascara : attention danger ! Même si on a toutes - ne mentez pas ! - déjà passé une nuit sans se

démaquiller, à la longue, garder son mascara pendant plusieurs heures étouffe les cils et les fait tomber. Vous ne voudriez-tout de même pas vous retrouver avec une calvitie de l'oeil, non ?

Certaines maquilleuses jouent sur l'insécurité pour vendre plus de produits. Vous avez déjà été vous faire maquiller dans le corner d'une grande enseigne ? Une simple réflexion comme «ce fond de teint cacherait à la perfection toutes vos imperfections, comme ces petits boutons là...» peut paraître innocente, mais être un déclencheur d'achat ! Attention à ne pas écouter tout ce qu'on vous dit.

Si aujourd'hui le maquillage est un symbole d'élégance, cela n'a pas toujours été le cas ! A l'époque de l'empire grec, le make-up et plus précisément le rouge à lèvres symbolisait... Les prostituées !

D'ailleurs, en 1650, le parlement de Grande-Bretagne a tenté vainement de rentre le port du rouge à lèvres illégal...



Dans la série des lois consacrées au maquillage, le Kansas a lui aussi fait fort : les femmes de moins

de 44 ans n'avaient pas le droit de se maquiller en 1915. Cela gênait pour déterminer leur âge.



**Les DÉBATS**

Quotidien national d'information

Édité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur  
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante **Naima MAHMOUDI** • Directeur de la publication **Aïssa KHELLADI** •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : **021.63.45.42** -

Fax : **021.63.45.13** - Service Publicité : **021.63.42.65** • Email : **Lesdebats@hotmail.com** •

Web : **http://www.lesdebats.com** • Impression **SIA** • Publicité **ANEP** 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : **021.73.30.43**



## SPORTS

## Coupe de la Confédération (phase de poules) Le MOB versé dans le groupe A

Le MO Béjaia, représentant algérien en Coupe de la Confédération de football (CAF) évoluera dans le groupe A de la phase de poules en compagnie du TP Mazembe (RD Congo), Young Africans (Tanzanie) et Medeama (Ghana), selon le tirage au sort effectué mardi au Caire (Egypte).

Éliminé de la Ligue des champions par les Egyptiens du Zamalek (aller 2-0, retour 1-1) le MOB a été reversé en Coupe de la Confédération pour éliminer en 1/8 de finale (bis) les Tunisiens de l'EST (aller 0-0, retour 1-1).

Composition des groupes :

► **Groupe A** : MO Béjaia (ALG), Young Africans (TAN), TP Mazembe (RDC), Medeama (GHA)

► **Groupe B** : Kwakab Marrakech (MAR), ES Sahel (TUN), FUS Rabat (MAR), Ahly Tripoli (LIB)

► **NDLR** : Les deux premiers de chaque poule se qualifieront pour les demi-finales.

R. S.

## Ligue des champions d'Afrique (phase de poules) L'ES Sétif dans le groupe B

L'ES Sétif évoluera dans le groupe B de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique 2016 de football, selon les résultats du tirage au sort effectué mardi au siège de la Confédération africaine (CAF) au Caire.

L'ESS, tenant du trophée en 2014, évoluera en compagnie d'Enyimba (Nigeria), du Zamalek (Egypte) et de Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud).

Le groupe A est composé, quant à lui, de Zesco United (Zambie), du Ahly du Caire (Egypte), de l'Asec Mimosas (Côte d'Ivoire) et du WA Casablanca (Maroc).

La première journée se jouera les 17, 18 et 19 juin prochains.

Résultats du tirage au sort:

► **Poule A** :

- 1- Zesco United (Zambie)
- 2- Ahly du Caire (Egypte)
- 3- Asec Mimosas (Côte d'Ivoire)
- 4- WA Casablanca (Maroc)

► **Poule B** :

- 1- Enyimba (Nigeria)
- 2- Zamalek (Egypte)
- 3- ES Sétif (Algérie)
- 4- Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud).

R. S.

USM Alger

# Aoudia renvoyé pour ses absences injustifiées



L'attaquant Mohamed Aoudia a été renvoyé de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) pour «ses nombreuses absences injustifiées aux entraînements», a annoncé lundi soir le vice-président du club algérois Rebbouh Haddad.

«Le joueur s'est absenté depuis un mois des entraînements, nous lui avons adressé une mise en demeure. Il a été convoqué ensuite en conseil de discipline mais il ne s'est pas présenté, alors nous avons décidé tout simplement de le renvoyer. Il ne fait plus partie de l'effectif de l'USMA», a affirmé le responsable du club sur le plateau d'Ennahar tv. Arrivé à l'USMA l'été dernier à titre de prêt d'une saison en provenance du FSV Francfort (Allemagne), Aoudia n'a pas trop brillé avec le champion d'Algérie, marquant

seulement trois buts, toutes compétitions confondues. Il s'est contenté durant la plupart du temps du banc des remplaçants.

La dernière apparition d'Aoudia sous le maillot de l'USMA remonte au 22 avril dernier à l'occasion du derby algérois face au MC Alger (2-2) dans le cadre de la 26e journée du championnat.

Aoudia (28 ans) qui avait prolongé son contrat avec Francfort jusqu'en 2018 avant son arrivée à l'USMA, est désormais libre de tout engagement avec la formation allemande après la relégation de cette dernière en troisième division.

Le joueur avait déclaré à l'APS en juillet dernier que «si le FSV Francfort venait à être relégué en division 3, une clause dans (s)on contrat (lui) permettrait d'être automatiquement libre».

I. E.

Ligue 1 française

## «Deux pistes sérieuses pour Bensebaini»

Le président du Paradou AC (Ligue 2 algérienne de football) Kheireddine Zetchi a affirmé mardi que le défenseur international algérien Ramy Bensebaini avait «deux pistes sérieuses» en France. «Nous sommes en train d'étudier deux pistes sérieuses de Ligue 1 française, pour le moment c'est l'aspect financier qui bloque la concrétisation du transfert pour l'une ou l'autre équipe. Une chose est sûre, d'ici à une semaine Ramy saura sa nouvelle formation», a indiqué à l'APS le premier responsable du PAC. Bensebaini (21 ans) a été prêté pour une saison à deux reprises, d'abord à Lierse (Belgique) puis à Montpellier (France) au cours de l'exercice qui vient de s'achever. La direction montpelliéraine n'a pas conservé le natif de Constantine. «Cette fois-ci, le transfert de Bensebaini sera définitif et pour un club européen. C'est un jeune joueur qui a une grande marge de progression. Il va trouver les moyens pour son épanouissement en Europe et nulle part ailleurs», a-t-il ajouté. Bensebaini, convoqué pour les deux derniers matchs de la sélection algérienne première, a participé à 22 matchs en Ligue 1 française avec Montpellier dont 15 comme titulaire. Il a inscrit deux buts. Pur produit de l'Académie JMG du Paradou, Bensebaini prendra part avec la sélection des moins de 23 ans (U-23) au tournoi de football des jeux olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro (5-21 août).

H. I.

MC Alger

## Saifi pour renforcer le staff technique

L'ex-international algérien, Rafik Saifi, s'apprête à faire son retour à son ancien club le MC Alger en tant que membre du staff technique de l'équipe première, a appris l'APS mardi auprès du club de Ligue 1 algérienne de football.

L'entraîneur Djamel Menad, qui sera le patron technique du MCA la saison prochaine, s'est réuni avec le manager général du club Omar Ghrib lundi et a donné son accord pour l'intégration de Saifi au sein de son staff, a précisé la même source.

Ce serait la première expérience du genre pour l'ancien attaquant mouloudéen qui travaille actuellement comme consultant technique auprès de chaînes de télévision depuis qu'il a raccroché les crampons en 2012.

Saifi (41 ans) avait porté les couleurs du MCA entre 1996 et 1999. Il a quitté ce club sur un titre de champion d'Algérie pour rejoindre Troyes en France. Il avait également joué à Istres, Ajaccio et Lorient. En 2009, il a quitté l'Hexagone pour tenter une expérience à Al-Khor au Qatar, avant de revenir en France en 2010 pour atterrir de nouveau à Istres puis à

Amiens, son dernier club dans sa carrière de joueur. Il compte 64 matchs en sélection algérienne (1998-2010) au cours desquels il a marqué 18 buts.

T. L.

## Jeux sportifs nationaux universitaires de plage 200 athlètes attendus à Jijel

Quelque deux cents athlètes prendront part aux Jeux sportifs nationaux universitaires de plage, prévus à Jijel, du 2 au 5 juin prochain, a-t-on appris, mardi, auprès des organisateurs.

Ces sportifs, garçons et filles, issus de plusieurs wilayas du pays participeront aux compétitions de cette 2ème édition de ces joutes sportives réservées aux étudiants, a indiqué le directeur de wilaya des œuvres universitaires (DOU). Cette manifestation qui coïncide avec le coup d'envoi de la saison estivale comprend plusieurs disciplines dont le beach-volley, le jeu populaire de la corde, la course sur sable.

R. S.

Après leur accession en Ligue 2

# Les joueurs du WA Boufarik honorés

Les joueurs du WA Boufarik ont été honorés par le wali de Blida, suite à leur accession en Ligue 2 algérienne de football après une éclipse de 10 ans.

Un dîner a été offert lundi soir, au siège de la wilaya, au club, victorieux à domicile du NARB Réghaïa (2-0), samedi lors de la 30e et dernière journée du Championnat d'Algérie amateur (groupe Centre).

Des responsables et élus locaux, ainsi que des personnalités sportives ont été invités à cette cérémonie durant laquelle le wali Abdelkader Bouazghi a accordé une subvention de 10 millions de dinars au club de Boufarik, en guise d'encouragements à ses joueurs et à son staff technique et dirigeant. Dans son allocution de bienvenue aux invités, le wali a souligné le grand mérite des

joueurs de ce club, les invitant à poursuivre sur cette voie en réalisant davantage de victoires à l'avenir.

Des cadeaux ont été également distribués aux joueurs et au staff technique et dirigeant du club, dont le président de l'association sportive du WAB, Mohamed Bouras et l'entraîneur Sofiane Nechma.

Par le passé, le Widad de Boufarik a été

le réservoir de plusieurs équipes en formant de talentueux joueurs, à l'image du milieu de terrain défensif Fawzi Benkhalidi, qui a joué avec la sélection nationale algérienne au Mondial-1986, et du gardien Larbi El-Hadi, qui a gardé les filets des Verts au cours du rendez-vous mexicain contre les sélections d'Irlande du Nord et d'Espagne.

S. B.



## Des experts méditerranéens en discutent à Alger **La transition énergétique en débat**

Des experts de plusieurs pays méditerranéens ont relevé, mercredi à Alger, la nécessité pour cette région d'accélérer sa transition énergétique en renforçant la coopération inter-régionale.

A l'horizon 2040, la région méditerranéenne devrait faire face à un triple défi: démographique, avec à minima un doublement de la population urbaine, énergétique en raison d'une augmentation de la demande d'énergie de près de 60%, et climatique du fait d'un accroissement des émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 50%.

C'est ce qu'ont indiqué ces spécialistes lors de la 4ème conférence internationale de l'Association méditerranéenne des agences nationales pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables (Medener), coorganisée par l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue) et cette association méditerranéenne.

A ce propos, le président de l'Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Brunon Lechevin, a appelé les pays de la Méditerranée à mener leurs actions en commun afin d'atteindre un objectif commun qui est la sécurité énergétique.

«Nous sommes en route vers la transition énergétique, mais il faut maintenant accélérer. Il faut agir plus vite et agir ensemble», a-t-il insisté en préconisant une transition énergétique qui doit se fonder, tout d'abord, sur une coopération régionale solide. Il a, néanmoins, avisé que l'efficacité énergétique n'était pas seulement une affaire d'Etat, mais qu'elle était surtout un engagement de la société civile et des opérateurs économiques. Présent à cette rencontre, le représentant de la Commission européenne pour l'Energie, Tudor Constantinescu, a avancé que pour réussir cette transition, les pays méditerranéens devraient promouvoir davantage les nouvelles technologies, facteur-clé dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. De son côté, le directeur général des relations économiques et de la coopération internationales au ministère des Affaires étrangères, Merzak Belhimeur, a affirmé que les défis, qui interpellent en matière de raréfaction des ressources et de contribution à l'effort global d'atténuation, exigent l'accélération du processus de transition énergétique, et ce, à travers, de multiples énergies renouvelables, notamment le solaire, l'un des meilleurs potentiels de la région méditerranéenne.

Il a alors considéré que les pays méditerranéens devraient prendre des actions «vigoureuses» aux plans national et international, en impliquant aussi les différents acteurs publics et privés.

Lors de cette rencontre, le secrétaire général du ministère de l'Energie, M. Messili, a tenu à réaffirmer l'engagement du gouvernement algérien à promouvoir le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, rappelant dans ce sens, les multiples actions en cours de réalisation. Un protocole d'accord a été signé, en marge de cette conférence, entre l'Aprue et l'Agence italienne pour l'énergie, le développement durable et les nouvelles technologies (Enea).

Ce document porte sur le développement de la coopération et l'échange d'informations entre les deux organismes dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Riad D.



Selon Tayeb Louh

## Baisse du nombre de mandats de dépôt de 54 %



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a indiqué mardi que le nombre de mandats de dépôt a baissé de 54 % au cours des derniers mois.

Selon M. Louh, cette baisse s'explique par les derniers amendements introduits au

code de procédure pénale, notamment en ce qui concerne la comparution immédiate, l'ordonnance pénale et l'application du système de médiation entré en vigueur en janvier dernier.

Répondant aux questions des membres du Conseil de la nation lors d'une séance plé-

nière consacrée au débat sur le projet du Code pénal, M. Louh a précisé que «l'examen des procédures relatives au flagrant délit et à la comparution immédiate par le juge d'instruction au lieu du procureur de la République a permis de réduire le nombre de mandats de dépôt de 54% au cours des derniers mois».

Il a souligné à ce propos, que l'application du système de médiation introduit par les amendements du code de procédure pénale a «permis de réduire le nombre d'affaires portées devant les tribunaux, précisant que 30% des affaires ont été réglées par des ordonnances pénales et par le système de médiation entre les justiciables».

M. Louh a, par ailleurs, souligné la nécessité de respecter le pouvoir judiciaire, affirmant qu'il est impératif de répandre cette valeur morale au sein de la société pour construire l'Etat de droit».

«Il est inconcevable que chacun s'érige en juge et essaye d'influer sur le déroulement d'une affaire à travers certains médias», a-t-il affirmé.

Reda A.

Manchester United

## Mourinho donne son O.K. pour un contrat de trois ans

Les négociations «se poursuivent» entre Manchester United et l'entraîneur, Jose Mourinho, qui aurait accepté les bases d'un contrat de trois ans pour devenir le prochain entraîneur des Mancuniens, rapporte hier, la chaîne Sky.

L'ancien technicien du Real Madrid et de Chelsea pourrait ainsi recevoir un salaire annuel énorme d'environ 13 millions d'euros, poursuit le canal satellitaire.

De même source, l'attaquant suédois de 34 ans, Zlatan Ibrahimovic, qui n'a pas été prolongé par le Paris SG, pourrait devenir la première recrue des Red Devils. Le buteur et le Special One se sont déjà fréquentés à l'Inter Milan.

Alors que les discussions entre Ed Woodward, le vice-président exécutif du club, et Jorge Mendes, l'agent de Mourinho, se poursuivent pour la 2<sup>e</sup> journée d'affilée, le sort de Ryan Giggs, l'entraîneur-adjoint des der-

nières années, reste incertain.

L'ex-meilleur ailier gauche du club, un moment pressenti pour prendre la suite du Néerlandais Louis van Gaal, pourrait ainsi être poussé vers la sortie après 28 ans de présence ininterrompue au club si Mourinho ne souhaite pas collaborer avec lui ou si lui-même n'est pas désireux de basculer sous ses ordres.

Lundi dernier, Man United a limogé à un an de la fin de son contrat Louis van Gaal, arrivé en 2014.

Cela fait trois ans que les Red Devils n'arrivent pas à se remettre du départ de l'icône Sir Alex Ferguson en 2013, après 26 ans de règne.

Manchester United, 5e de Premier League, ne participera pas à la Ligue des champions la saison prochaine et se contentera de l'Europa League.

R. N.

## ACTU...

### Tentative d'attentat de Krechba (Ghardaïa) **Trois individus devant le juge d'instruction**

Trois individus résidant à El Menéa et présumés avoir eu des liens avec la tentative d'attentat terroriste perpétré en mars dernier contre le site gazier de Krechba (200 km au sud d'El Menéa), ont été présentés, hier, devant les instances judiciaires près le tribunal d'El Menéa, a-t-on appris de source judiciaire. Les mis en cause sont soupçonnés d'implication et de soutien à des activités terroristes, particulièrement lors de la tentative d'attentat contre les installations exploitées en association entre la société nationale des hydrocarbures (Sonatrach) et des partenaires étrangers, a indiqué la source judiciaire. Les installations exploitées en association entre Sonatrach-British Petroleum et Statoil, sur le site gazier de Krechba, avait été la cible, le 18 mars dernier, d'une attaque terroriste qui heureusement n'a pas causé de pertes humaines ou matérielles.

R. N.

### Ben Guerdane en Tunisie **Un dépôt d'armes et de munitions découvert**

Un dépôt d'armes a été découvert, mardi, à Ben Guerdane, dans le gouvernorat de Medenine, a indiqué le ministère tunisien de l'Intérieur dans un communiqué publié mardi soir.

Le dépôt contenait 29 pièces d'armes de type kalachnikov, trois lance-roquettes RPG, 130 boîtes de chargeurs pour mitrailleuses et 9 520 cartouches de millimètres 7,62 pour kalachnikov, a ajouté la même source qui précise que cette cache d'armes a été découverte grâce aux investigations menées dans le cadre de l'enquête sur l'opération terroriste d'El Mnhila (gouvernorat de l'Ariana), survenue le 11 mai courant.

Lors de l'opération d'El Mnhila, deux terroristes ont été abattus et 16 autres ont été interpellés par les forces sécuritaires. Des quantités d'armes ont, également, été saisies, avait indiqué le ministère de l'Intérieur à l'issue de cette opération.

K. M.

### Russie **La pilote ukrainienne Nadia Savtchenko libérée**

La pilote militaire ukrainienne, Nadia Savtchenko, détenue en Russie, accusée de complicité de la mort de deux journalistes russes, a été libérée hier, selon un de ses avocats.

«Il y a deux ans, j'ai promis aux Ukrainiens de faire tout mon possible pour libérer Nadia. Et voilà. Je tiens ma parole», a écrit sur Twitter l'un de ses avocats, Mark Feïguine.

Nadia Savtchenko purgeait en Russie une peine de 22 ans de prison pour avoir fourni à l'armée ukrainienne la position de deux journalistes de la télévision publique russe tués par un tir de mortier dans l'est séparatiste de l'Ukraine en juin 2014. Des accusations qu'elle rejette.

En échange de cette libération, Kiev a libéré de son côté deux militaires russes présumés détenus en Ukraine, selon l'avocate d'un des deux.

Les deux hommes, Evgueni Erofeïev et Alexandre Alexandrov, «ne se trouvent déjà plus en Ukraine, ce qui signifie que l'amnistie a eu lieu. Ils ont déjà franchi la frontière ukrainienne», a déclaré Oxana Sokolovska, l'avocate de M. Erofeïev, citée par l'AFP.

Présentés par Kiev comme appartenant au GRU, les services de renseignements de l'armée russe, ils avaient été condamnés en avril à 14 ans de prison, reconnus coupables d'avoir combattu aux côtés des rebelles séparatistes contre l'armée ukrainienne dans l'Est.

Reda A.